

**Rapport du Vérificateur général : 48 480 042 FCFA  
d'irrégularité constatée dans la gestion de l'Amarap**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 09 DECEMBRE 2019

**509**

**Malikilé**

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Guérilla autour d'une assurance**

**IBK va-t-il  
enterrer l'AMO**



**Conseil d'Administration de l'ORTM: Le budget  
2020 s'élève à plus 14 milliards !**



**Congrès' du MNLA à Kidal : Confusion ou  
béquille ?**

# FOFY<sup>®</sup> INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

<b>Une</b>	Guérilla autour d'une assurance : IBK va-t-il enterrer l'AMO ?	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Diplomatie malienne : Le belier a perdu ses cornes	<b>P.10</b>
	Adresse de Emmanuel Macron aux chefs d'Etat du G5 Sahel : La réponse de Idriss Deby Itno à Macron	<b>P.10</b>
	Sensibilisation sur l'entrepreneuriat : L'INTEC Sup de Bamako accueille le lancement des séances de la coordination régionale de la rive gauche de l'APEJ	<b>P.11</b>
	Région de Kidal au Mali : Vive polémique après les propos d'un responsable de la Minusma à Kidal	<b>P.11</b>
	Région de Mopti : Le Lieutenant-Colonel Daouda Fofana désormais Commandant de la gendarmerie	<b>P.12</b>
	Naufrage au large de Nouadhibou : Des maliens parmi les victimes	<b>P.12</b>
	Sommet des Chefs d'Etat de l'OMVS : Parmi les temps forts de la cérémonie d'ouverture	<b>P.13</b>
	Lutte contre le terrorisme au Mali : Un soldat français de l'opération Barkhane gravement blessé par une mine	<b>P.13</b>
	Mort du Dr Sékou Dramé : Les premiers éléments troublants d'une tragédie !	<b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Conseil d'Administration de l'ORTM : Le budget 2020 s'élève à plus 14 milliards !	<b>P.15</b>
	Rapport du Vérificateur général : 48 480 042 FCFA d'irrégularité constatée dans la gestion de l'Amarap	<b>P.16</b>
	Communication présidentielle : Flash sur les 20 conseillers nommés à Koulouba !	<b>P.19</b>
<b>Politique</b>	Congrès" du MNLA à Kidal : Confusion ou béquille ?	<b>P.28</b>
	Instabilité politique au Mali : Encore un remaniement ministériel sans feuille de route ?	<b>P.29</b>
	Lettre ouverte à M. Emmanuel Macron Président de la République Française.	<b>P.30</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Cuisine africaine : Colloque sur la crise et droit	<b>P.33</b>
	De délinquant à brillant avocat : Un enfant terrible de Laval a utilisé son amour de l'éloquence pour changer sa vie	<b>P.34</b>
<b>International</b>	Procès pour corruption en Algérie : Saïd Bouteflika refuse de parler	<b>P.36</b>
	Nucléaire coréen : Pyongyang dit avoir mené «un test très important»	<b>P.36</b>
<b>Sport</b>	UFOA U20 : Le Sénégal s'adjuge le trophée	<b>P.37</b>
	Coupe CAF/Jour 2 : UN petit Djoliba engrange les trois points	<b>P.37</b>
	Mohamed Saïba Soumano, ancien président des supporters du stade malien de Bamako : "Le samedi 5 décembre 2009, quelle joie, quel souvenir, quel bonheur	<b>P.38</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.10



P.16



P.30





## Guérilla autour d'une assurance : IBK va-t-il enterrer l'AMO ?

**Si on laisse l'ex Kankelletigui faire, c'est fini pour la santé moins chère pour tous.**

L'AMO, c'est l'assurance maladie obligatoire. Elle a été créée par ATT pour assurer une couverture sociale à tous les salariés du Mali. Une somme forfaitaire est prélevée à la source sur le salaire, de l'assuré, pour alimenter une caisse ; la Canam. Cela lui permet et à sa famille de bénéficier des médicaments en payant très peu. Beaucoup de fonctionnaires ont protesté avec véhémence contre l'AMO 'obligatoire', avant de succomber à son charme.

Par ailleurs, les mauvaises langues avaient mis côte à côte les très modestes sommes récoltées par les prélèvements obligatoires et les frais exorbitants des prestations fournies par les pharmacies et autres. Ils ont fini par conclure qu'un trou de plus en plus énorme était inévitable dans la nouvelle caisse. Et de

poser la question : l'Etat va-t-il vouloir ou pouvoir payer la différence ? IBK est interpellé !

**Neuf ans les pharmacies fournissaient les médicaments, neuf ans l'Etat ne paie rien**

A noter au passage que chez nos amis les français, le «trou de la Sécu » mine le système de santé dont les français sont si fiers. Une réforme s'impose mais aucun gouvernement n'y a réussi (la plupart n'ont même pas essayé). Et c'est le même genre de déséquilibre au niveau de la caisse des retraites qui met la France en feu depuis la semaine dernière.

L'AMO, c'est sûr, est née avec un handicap. Lors de l'édition 2010 de la rencontre de juin entre Kouloba et la presse, la question de sa pérennité, à cause du déséquilibre béant entre le mince filet des cotisations et l'océan débordant des coûts des prestations. ATT avait été laco-

nique dans sa réponse. Il avait implicitement admis que l'AMO pouvait ne pas survivre longtemps.

L'heure de l'agonie est-elle donc arrivée ? Est-ce que IBK n'est pas en train de voir s'il pouvait se débarrasser de ce boulet hérité de ses prédécesseurs ? Et ce, pour le plus grand malheur de la majorité écrasante des maliens qui ne pourront plus se soigner une fois l'AMO morte ! Il faut le craindre, vue les réactions du Gouvernement et de ses démembrés directement concernés par la crise ouverte autour de l'AMO depuis la semaine dernière.

**Des manœuvres pas très dignes d'un gouvernement responsable**

C'est le vendredi 29 novembre dernier que la crise a éclaté au grand jour. Avec la 'Lettre circulaire' des deux syndicats de pharmaciens qui appellent les officines à suspendre les services AMO à partir de minuit, jusqu'à nouvel ordre. Pour cause d'arriérés cumulés. Le même jour, le ministère compétent a publié un communiqué pour exprimer sa surprise. Il se serait engagé, le 27, à éponger l'entièreté de l'ardoise en



cing jours ; avant le mardi 3 décembre. C'est une mise en accusation pernicieuse des pharmacies. (Voir Malikilé N°505 du mardi 3 décembre).

La partie gouvernementale a ensuite publié, le 4 décembre, un communiqué pour dire : «Comme promis, 3,1 milliards de CFA ont été versés aux banques pour le paiement immédiat des montants réclamés par les pharmaciens ». Le ministre Michel SIDIBÉ a repris le soir le même paragraphe sur sa page Twitter. C'était vrai et faux. «3,1 milliards » est vrai, mais «montants réclamés » est un mensonge. Les syndicats vont faire face à cette tentative mensongère pour retourner les populations éplorées

contre eux. Ils publient, le même jour, un autre communiqué pour clarifier : «Nous sommes au regret de constater qu'environ 20% des factures échues ont été payées ». Donc, la partie gouvernementale n'a pas hésité à mentir (en faisant croire qu'Elle avait payé toutes leurs dettes alors qu'ils n'ont payé que 20%)

Flanqué des DG de l'INPS et de la CNSS, le DG de la Canam a débloqué des sommes importantes pour convoquer une masse noire de journalistes et tenter d'accabler les pharmaciens et lâcher la meute des malades contre eux. Le DG Mahamane BABY a prétexté que les dettes durent depuis neuf ans et que ses deux collègues et lui étaient en poste depuis quatre

mois seulement. Est-ce un argument recevable ?

Cela faisait 9 ans que les pharmacies fournissaient les médicaments aux millions de malades. Et cela faisait 9 ans que l'Etat n'avait pas versé ce qu'il aux pharmacies. Juste des promesses. Elles ont fini par en avoir assez des promesses jamais tenues et ont décidé de ne plus donner les médicaments jusqu'à paiement total des arriérés. Et le gouvernement veut leur faire porter le chapeau aux pharmaciens. IBK veut surement se débarrasser de l'AMO.

■ **AMADOU TALL**



## Alou Diawara

J'ai le regret de vous annoncer le rappel à Dieu ce samedi à Paris de notre consoeur Alex Duval Smith, correspondante au Mali du service anglais de la BBC (2013-2016). Une personne très aimable. Paix à son âme.



## Madani Tall

Il est normal que l'opinion des pays sahéliens questionne une guerre contre le terrorisme qui s'enlise au lieu de produire des résultats, malgré près de 20000 soldats étrangers et comme seul leitmotiv : si les forces étrangères s'en vont ce sera pire. Il est normal aussi que les maliens ne comprennent l'interdiction d'une présence de l'Etat malien à Kidal avec la bénédiction de la France, qui devrait comprendre que sans rétablissement de la force publique à Kidal la guerre contre le terrorisme est vouée à l'échec. De même il est normal que la France s'offusque de se voir critiquée alors que ses enfants meurent sur le sol Malien. Pourtant, un retrait du Mali pour la France serait oublier que sa mission au Sahel n'a pas pour but unique de sauver le Mali, mais aussi d'empêcher l'établissement d'une qatiba terroriste à 2 heures de l'Europe comme l'a justement rappelé le Président IBK. Ainsi la France partirait au détriment de sa propre sécurité. Alors la question rationnelle pour les maliens comme pour les français, n'est pas de savoir si les troupes françaises doivent rester ou pas, mais de savoir si la stratégie présidant cette présence est la bonne. Et au regard du résultat le doute est permis. Le succès sera impossible tant que les troupes étrangères restent forces d'interposition, plutôt que de rétablissement du droit régalien de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire. En l'état, la lettre de mission au Sahel est caduque et ne pourra que nourrir les ressentiments de part et d'autre. Cette rencontre de Pau sera une bonne chose à condition que les vraies réponses soient données à une situation à laquelle la guerre française en Libye n'est pas étrangère et pour laquelle les insuffisances de l'armée malienne n'ont pu gérer les conséquences. Pour l'heure, chacun doit comprendre que nous sommes dans le même bateau... Il faut juste s'entendre sur sa direction. Dieu veille.



## Ammy Baba Cisse

Et si Dioncounda sortait pour clarifier la position du Mali? Ce n'est pas à IBK de le faire car il ne les a pas appelés.



La France investit un milliard d'euro de budget dans ses opérations extérieures. Est-ce de la charité?

Qui que vous soyez au Mali, il y a une voix que vous écouterez et à laquelle vous ne résisterez pas. C'est essentiel chez nous.

## Awa Sylla

Je ne suis plus contre le voyage de mon EX à PAU. Un tonton m'a donné les raisons pour lesquelles nos chefs d'états doivent aller à cette réunion.



## Abdoulaye Bah

Macron est très tendu sur les relations de la France avec les pays de la zone CFA. À la veille du renouvellement des accords monétaires sur le franc CFA, la France a voulu utiliser la lutte contre le terrorisme comme un atout entre ses mains pour peser sur le débat de la fin de cette monnaie controversée dont elle lui permet de disposer des 50% des devises de ces pays. Cet acquis lui a permis de financer l'énorme déficit de ses comptes publics. L'arrêt brusque de cette manne financière va entraîner une demande automatique de remboursement des soldes des différents pays de la zone CFA. Cela est au dessus des possibilités financières de l'hexagone qui a pris l'habitude de puiser dans les réserves de ces dépôts colossaux de 400 milliards d'euros l'an soit 16% de son PIB. L'entretien de Barkhane lui a coûté 3 milliards d'euros dont elle ne sait plus comment rentrer dans ses frais si son aventure sahélienne se termine par un fiasco avec la montée des sentiments anti français au sein des populations sahéliennes dont les premiers signes montrent une accélération.



Malgré son appel du pied à ses partenaires européens, aucun n'est prêt à le suivre dans cette aventure sahélienne dont il n'arrive pas à voir quel intérêt malgré la rhétorique d'une soit disante sécurité de l'Europe. Leur opinion publique ne peut être convaincue que la sécurité de l'Europe se joue au Sahel. Certes, les français savent que la France veut préserver ses intérêts néo coloniaux d'où ils tirent selon Chirac "l'essentiel de l'argent qu'ils ont dans leur porte monnaie". Ils peuvent fermer les yeux sur ce "média mensonge" en acceptant d'envoyer leurs enfants se faire tuer "au service de la France".

Ayant reçu un refus poli des européens, Macron s'est rappelé du service que l'OTAN a rendu à Sarkozy contre Kadhafi. Alors au cours du récent sommet de Londres, il a voulu évoquer avec ses alliés l'ennemi commun contre lequel cette alliance doit combattre est le djihadisme musulman qui est l'ennemi à abattre. Mais Trump va répliquer que "la Russie reste toujours l'ennemi et que la Chine, une menace". Après la défaite complète de l'Etat islamique à cheval sur la Syrie et l'Irak, les États-Unis ne peuvent pas prendre au sérieux les djihadistes à moto avec Kalach en bandoulière, comme une menace de la sécurité mondiale. Ce sont des plaisantins manipulés par la France et ses alliés touaregs pour permettre à la France de reprendre pied dans sa zone d'influence dont les chinois, turcs, russes ont pris une

longueur d'avance à cause du déclin économique de la France. Les leviers sur lesquels la France s'appuyait sont usés à force d'utilisation exagérée. Les successeurs de De Gaulle n'ont pas d'imagination alors que les acteurs et les rapports de force dans le monde actuel a changé à la défaveur de la France dont l'économie bat de l'aile. Le pays s'est deindustrialisé avec la delocalisation de ses entreprises en Chine et la fermeture de ses usines par manque de compétitivité à cause des syndicats dépassés par les événements mais s'accrochent à des "acquis sociaux" dont l'Etat français et les patrons n'ont pas les moyens de pérenniser. Ils ont mis en vente leurs "bijoux de famille" à la brocante. Les chinois et les arabes viennent faire le tri pour leurs emplettes. Les immeubles, les aéroports, les objets du musée pillés sur les autres peuples, etc. Tout y passe. Le malheur ne venant pas tout seul, voilà que les "idiots africains" qui commencent à élever la voix pour réclamer leur dépôt du compte d'opération qui est devenu l'argent de poche des français. Macron est cerné. Comme c'est un petit arrogant mais panique facilement, le voilà sortir très fâché du sommet où il a été malmené par Erdogan et Trump. Il se retourne sur les plus faibles que lui, les africains du Sahel dont les populations huent son armée et les djihadistes à moto les tournent au ridicule avec les gros engins que Serval a apporté avec lui pour faire peur aux djihadistes. Sa nervosité lui fait commettre l'erreur qui lui sera fatale, convoquer sans protocole les Chefs d'Etat du G 5 Sahel pour qu'ils viennent lui confirmer qu'ils vont accepter que Berkhane est utile et lui confirmer leurs vœux pour qu'il reste et de s'impliquer dans le combat contre la montée des sentiments antifrançais sinon...

La balle est dans le camp de ses Chefs d'état. Ce qui est sûr, IBK n'est pas disponible car il ouvre son dialogue national inclusif le 14 Décembre et doit rester sur place jusqu'à la fin de ce dialogue très important pour la survie de son régime. Il ferait mieux de le dire à Macron qu'il doit surveiller ce dialogue comme un lait sur le feu à cause du risque de dérapage qui va faire avorter les réformes constitutionnelles qui lui tiennent à cœur. Il va lui réserver sa réponse en amenant en même temps les conclusions de ce dialogue qui sera son livre de chevet dorénavant car le peuple souverain du Mali a décidé. Il est dans l'obligation de s'exécuter même si on est dans une démocratie tropicale qui a aussi ses exigences.

## La France au Mali

dément les allégations mensongères faisant état de la livraison de ces équipements à des groupes terroristes. Ces motos ont bel et bien été transportées par Barkhane le 2 décembre, et délivrées aux Famas afin d'équiper de nouvelles unités mobiles. Hammou Toure est avec Mahamadou Cissé.

En image le forum-débat sur l'insertion professionnelle organisé par le Conseil National de la Jeunesse Malienne de France. Une initiative soutenue par le GRDR, la Cité des sciences et de l'industrie, la Mairie de Montreuil, le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle du Mali et le FAFPA.



Samedi 7 Dec 2019 . #JER #Mali #CNJ\_MaliFrance

## Ambassade des Etats-Unis au Mali

USAID MaliS'abonner

Lancement à #Kayes du nouveau programme LAFIA en présence de l'Ambassadeur Hankins, du Gouverneur de la région et d'une forte délégation de USAID Mali. LAFIA contribuera au renforcement de la résilience des communautés des cercles de #Kayes, #Yelimane, #Diema et #Bamako pour faire face aux conflits et à la violence extrémiste. Mercy Corps Mali @thinkpeacemali USAID Mali



## Touré Abdoul Karim

En plein débat d'échanges et de sensibilisation sur l'importance de la prise en charge et d'apport psychologique aux victimes ayant échappées à la mort dans les zones de conflit, une veille dame m'a interpellé avec les questions suivantes :

- mon fils, comment fait il que dans un pays où il y a plus de mosquées qu'écoles pour les enfants, les seuls qui parviennent à mobiliser du monde, ce sont les leaders religieux ?
- pourquoi ces leaders religieux ne parviennent ils pas à descendre dans les rues pour exiger réparation, justice et lutter contre tout ce désastre que traverse le Mali depuis bientôt une décennie ?
- l'islam n'est il pas une religion prônée par les plus justes pour la justice, la paix et l'amour de son prochain ?

Les populations appliquent ils l'islam au nom de ce qu'ils croient le plus juste ou le font ils pour ressembler à tout le monde (c'est à dire prier, parce que tout le monde prie)

- De quelle valeur morale peuvent ils être dotés quand on voit la misère autour, la faim qui ravage les autres, la violence physique, et comment parviennent ils à l'utilité de leurs prières, du pèlerinage effectué, et continuent malgré tout de s'enrichir et de vivre dans une indifférence totale et cela au milieu d'une misère sociale indescriptible ?

J'étais obligé de l'arrêter, parce qu'il y avait certains qui commentaient à murmurer qu'elle était folle.

Évidemment que ce sont des questions qui demanderont des pages et des pages. Ce qui ne peut être faite ici.

Toute fois, la croyance est l'ensemble des expériences vécues, le conditionnement qui permet de nous identifier par rapport à telle appartenance, à telle religion, à telle clan socio- culturelle etc. C'est la somme ou le résultat de tout ce qu'on a toujours été. C'est notre identifiant.

Elle n'est pas personnelle, contrairement à ce que beaucoup pensent, puisqu'elle est l'aboutissement de tout ce que les autres nous ont toujours appris, de ce que les autres nous ont dit que nous sommes et ce que nous avons crû de ceux qu'ils nous ont dit, et cela de la petite enfance, jusqu'à l'âge adulte.

Il y a également un autre aspect des croyances qui est généralement



très répandu: ce sont les fausses croyances. D'abord sur nous même et sur ce que nous croyons vraies pour les autres. D'ailleurs c'est pour cela qu'il est très difficile de supporter quelqu'un qui ne partage pas nos croyances, surtout religieuses.

Mr Salif Traore, voici les infractions liées à la cybercriminalité. Cependant, aucun système ne pourra les utiliser pour employer la répression sur une population qui assiste à la destruction de son tissu social à tous les niveaux. Elles ne peuvent être utilisées comme outils de menaces et du chantage non plus pour étouffer les opinions des uns et des autres. Lisez!!

Parmi ces infractions, on recense les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données, les traitements non autorisés de données personnelles (comme la cession illicite des informations personnelles), les infractions aux cartes bancaires, les chiffements non autorisés ou non déclarés ou encore les interceptions ; les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication : cette catégorie regroupe la pédopornographie, l'incitation au terrorisme et à la haine raciale sur internet, les atteintes aux personnes privées et non aux personnages publics, les atteintes aux biens ; les infractions facilitées par les technologies de l'information et de la communication, que sont les escroqueries en ligne, le blanchiment d'argent, la contrefaçon ou toute autre violation de propriété intellectuelle.

Touré Abdoul Karim

## Bina Sogoba

Dia ! dia ! Bakari TOGOLA n'était pas seul !



Burkina: Une tribune dont je vous recommande fortement la lecture - « La France a bel et bien bloqué la livraison d'armes »

Voici un secret de la France que je serai obligé de vous le montrer. Je reviens.

Soutenons IBK si non seul ; il ne peut rien faire. Avp/Bina Sogoba

## Dugutiqui Diakaridia Traore

NON A LA violence a yorobadougou nous demandons aux autorités de réagir surtout les autorités de bougouni



## JusticeInfo - Fondation Hironnelle

MALI > Ce 8 décembre, une dizaine de victimes d'arrestations et de détentions arbitraires vont témoigner devant la #CVJR, à Bamako, de leur douloureuse expérience.

C'est la première audience publique devant la Commission vérité,

JUSTICE  
INFO.NET  
FONDATION HIRONNELLE

justice et réconciliation. Elle ne durera qu'une journée. Un véritable test pour évaluer le sérieux et l'avenir de la commission.

## Brahim Doumbo



Kidal est le Mali.

Moi citoyen du Mali, fervant garant de la constitution et de l'intégrité territoriale du Mali déclare Sevillon persona non grata du territoire malien. J'instruit les services compétents à le conduire hors du Mali toute affaire cessante.

Vive le république

Vive le Mali

Qu'Allah aide le Mali.

## Smart Infos Africa

Smart  
Infos  
Africa

Le fils du Chef d'Etat gabonais se chargera, concrètement d'assister son père dans la gestion de toutes les affaires concernant l'Etat gabonais, notamment en veillant à la mise en œuvre des décisions présidentielles.

SmartInfosAfrica / Gabon /Bongo

## Soumaïla CISSÉ



Condoléances suite au décès de Charles Koffi Diby, Président du Conseil économique, social, culturel et environnemental. Président du Conseil des ministres de l'UEMOA, il a donné le meilleur de lui-même. Solidarité avec sa Famille et au peuple ivoirien.

## Dr Djamila Ferdjani



Je rends hommage aux hommes qui encouragent leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs quand elles veulent poursuivre de grandes études, veulent s'investir dans leur carrière. Sans jamais faire obstacle, sans jamais les sous-estimer, les infantiliser ou les craindre..Force à vous!!!

## État-Major Armées



@EtatMajorFR [#Barkhane] Ensemble, @FAMa\_DIRPA et soldats se sont rendus à Gossi le 23/11 pour effectuer un don de matériel orthopédique au profit d'un hôpital. Cette action permettra au personnel médical de pallier le manque de moyens dans leur mission au service des populations.



## Yaya Sangare



Le Mali est un pays séculaire au passé glorieux où l'hôte est roi. Nous attendons de tous nos hôtes et partenaires la courtoisie et l'élégance dans les propos ; le respect de notre souveraineté et de l'intégrité territoriale de notre pays et la dignité du peuple malien.

## Forces Armées Maliennes



@FAMa\_DIRPA Ce samedi 7 décembre 2019, en début de matinée, durant une opération menée #Barkhane dans la région du Liptako dans le secteur d'In Figaren à l'Est d'Ansongo, un véhicule blindé a été frappé par un engin explosif improvisé.

## Séga DIARRAH (Giáp)



Une ville sans loi est par essence un sanctuaire pour terroristes : #Kidal doit revenir dans la République au risque de mettre en péril tous les efforts déployés dans le Sahel depuis 6 ans par la #France, la #Minusma et les pays du #G5Sahel #Mali #Niger #BurkinaFaso #Tchad

A #Pau, IBK doit reprendre l'initiative. En 2013, la France avait ses raisons de stopper l'armée en route vers #Kidal. Ces raisons n'ont pas été comprises au #Mali. Elles ne sont plus d'actualité. Il doit dire à Macron que tout soutien à des enclaves séparatistes menace la paix.

## Mamadou Ismaila KONATE



#G5SAHEL : À moins de courage et de détermination exceptionnels pour lui dire la frustration des peuples vis-à-vis de la France, le registre français des réfugiés politiques devra mentionner 5 nouveaux réfugiés de plus, puisque les opinions leur barreront le chemin du retour.



## Investir au Mali



Conférence de l'OCI sur l'investissement public et Privé: en ligne de mire, les défis liés à l'investissement privé. Le Ministre @Safia\_Boly , a rappelé la résilience de l'économie malienne et les PME constituent le socle sur lequel reposent les Investissements de grande envergure

## Moctar BA



LA RÉSISTANCE QUE LES PETITS FRANÇAIS ON PEURE EST TOUJOURS VIVANT GRÂCE A L'ESPRIT DES ANCÊTRES

## Ibrahima Kassambara



Comment peut-on se permettre de lancer une invitation sur les médias sans même consulter les invités? Cela est un manque de respect pour nos chefs d'État et par la même nos pays! Et témoignage de l'esprit supériorité de la France, et contribue à accroître le sentiment anti français



Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

## Diplomatie Malienne : Le belier a perdu ses cornes



Nommé au gouvernement il y a de cela presque six mois, Tiebilé Dramé, un transfuge de l'opposition qui avait rejoint en catimini le régime, se trouve être plus que jamais désavoué par la blogosphère malienne. Même ses farouches partisans ont été déçus par la nouvelle posture de bélier sans corne.

La diplomatie malienne bat de l'aile, comme je le disais il y a peu, elle prend du sable. Pour cause, la réaction molle et l'effacement total de l'homme qui affectionnait les pièces théâtrales.

Dès son arrivée au gouvernement, tel un bélier (qui est d'ailleurs le symbole de son micro parti), Tiebilé fonça, tête baissée, défiant au passage tous les us et coutumes de l'art diplomatique, pour cogner ses adversaires longtemps désignés. Tiebilé avait soif de revanche, il s'est illustré en admonestant publiquement les groupes armés, chose qui avait été appréciée par une bonne partie de l'opinion publique. Ceci a joué sur le fragile processus de paix.

La nouvelle marque de fabrique de Tiebilé a créé chez les internautes une nouvelle envie de spectacle. La foule veut de l'action et du sang, tels les spectateurs d'un combat de gladiateurs. Le hic, c'est que le Chef de la Diplomatie aurait été sévèrement critiqué par le Chef de l'Etat selon certaines indiscretions.

Alors que la foule attendait le ministre à propos d'une sortie ratée de l'Ambassadeur de France, Tiebilé feinte et se réfugia dans les vas et viens.

Seconde manche, les déclarations du chef de Bureau de la mission de l'ONU. Tout le monde regardait du côté du MAE, là encore : déception totale ! L'indomptable bélier est sorti plus frêle que jamais. Tiebilé semble se chercher dans un piètre communiqué, qui est à la limite un aveu d'impuissance ou de résignation!

La bonne nouvelle est que Tiebile aurait enfin appris que la diplomatie, ce n'est pas le "ho ! ha ! ho !" comme le dirais l'autre. Blague à part, ses one man show nous manquent par ici.

Les jours de TD sont comptés à la tête du maroquin des affaires étrangères, sa récente décoration par le Chef de l'Etat semble être un lot de consolation pour le ministre qui va de plus en plus mal et qui est en chute libre en terme de popularité !

■ M.A.A

## Adresse de Emmanuel Macron aux chefs d'Etat du G5 Sahel : La réponse de Idriss Deby Itno à Macron



Attendus à Pau en France le 16 décembre prochain, les Chefs d'Etat du G5 Sahel devront clarifier leur position par rapport à la présence de Barkhane au Sahel. Déjà le Tchadien Idriss Déby Itno avertit Macron: « le caractère transversal du danger qui n'épargnera ni la méditerranée, ni l'Europe... »

Selon le N°1 tchadien, a constaté l'icimali, il y a un lien direct entre le développement du terrorisme au Sahel et la crise libyenne dont les conséquences sur cette région sont plus que dramatiques. « Je pense que le succès de la lutte contre le terrorisme a forcé le règlement de la crise libyenne », estime Idriss D. Itno.

Dans un tweet en date du 6 décembre dernier, l'homme fort du Tchad avertit: « Les menaces d'envergure qui persistent au Sahel. Nous devons prendre en compte le caractère transversal du danger qui n'épargnera ni la méditerranée, ni l'Europe moins encore le reste du monde ».

Les menaces d'envergure qui persistent au Sahel exigent une coopération régionale et internationale plus réactive et soutenue. Nous devons prendre en compte le caractère transversal du danger qui n'épargnera ni la méditerranée, ni l'Europe moins encore le reste du monde.

Un message qui résonnerait fort du côté de Emmanuel Macron, menacé par les manifestations contre la politique française en Afrique, singulièrement la gestion de crise du terrorisme dans le Sahel.



## Sensibilisation sur l'entrepreneuriat : L'INTEC Sup de Bamako accueille le lancement des séances de la coordination régionale de la rive gauche de l'APEJ



Le représentant du Directeur général de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes a présidé ce vendredi 6 décembre 2019 à l'INTEC SUP (Hamdallaye ACI 2000) le lancement des séances de sensibilisation sur l'entrepreneuriat en milieu scolaire à la rive gauche de Bamako.

Cette activité a regroupé les étudiants de l'Institut Supérieur de Techniques Economiques, Comptables et Commerciales, les enseignants, la direction de l'école et une forte délégation de l'APEJ conduite par M. Amadou Touré, Chef du département administration et finances en présence de M. Boureima Traoré, Chef du département entrepreneuriat jeunesse et Mme Camara Coumba Sissoko, Coordonnatrice régionale de l'APEJ.

Le Directeur adjoint et le représentant du Directeur général ont tour à tour entretenu les étudiants sur les opportunités professionnelles offertes dans le secteur privé ainsi que l'éventail des structures d'accompagnement. L'INTEC a déjà conclu des conventions avec certains établissements bancaires de la place afin de promouvoir l'insertion de ses diplômés. Ce programme leur permet de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour concrétiser leur idée d'entreprise. La campagne d'informations et de sensibilisation sur l'entrepreneuriat Jeune en milieu scolaire et universitaire a pour objectif spécifiques d'édifier les jeunes universitaires sur les avantages de l'entrepreneuriat, les contours de la culture entrepreneuriale, l'identification des secteurs porteurs au Mali, la connaissance des types d'entreprises au Mali et les procédures de leur formation. Au cours de ces séances les étudiants sont familiarisés avec la mission et les produits de l'APEJ ainsi que les mécanismes d'intervention.

■ CICOM APEJ 07 12 2019

## Région de Kidal au Mali : Vive polémique après les propos d'un responsable de la Minusma à Kidal



Lors du 4e congrès du mouvement indépendantiste MNLA, le chef du bureau de la mission de l'ONU à Kidal a qualifié le représentant de l'Etat de « délégation venue du Mali », ce qui sous-entend que Kidal n'est pas une localité malienne. Vive émoi et condamnations au sein de la classe politique et des institutions se multiplient depuis.

« Ce sont des propos qui portent une atteinte grave à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Mali », souligne le communiqué de l'Assemblée nationale. Au sein de la classe politique malienne, on condamne également les propos du diplomate onusien qui pourrait laisser penser que Kidal n'est pas une ville malienne. Le FSD, un regroupement de partis politiques, estime que le chef du bureau de la mission de l'ONU à Kidal a outrepassé largement sa mission de facilitateur dans la crise malienne. La Cour constitutionnelle a également donné de la voix, dans un communiqué lu à la télévision nationale.

« Elle s'associe pleinement avec la représentation nationale pour condamner avec la dernière vigueur ces propos séditieux. La Cour constitutionnelle du Mali invite le gouvernement du Mali à en tirer toutes les conséquences de droit. »

Pour apaiser la situation, le représentant de la Minusma au Mali Mahamat Saleh Annadif a multiplié les contacts – il s'est notamment rendu au ministère malien des Affaires étrangères – et publié un communiqué dans lequel il rappelle que l'ONU respecte bien l'unité du Mali et son intégrité.

**WESTERN  
UNION**

**WU** SM

**MONEY TRANSFER**

## Région de Mopti : Le Lieutenant-Colonel Daouda Fofana désormais Commandant de la gendarmerie



**D**epuis le 5 novembre dernier, le Lieutenant-Colonel de Gendarmerie Daouda Fofana est le Commandant région de la gendarmerie de Mopti.

Recruté dans le corps de la Gendarmerie en octobre 2001, le Lieutenant-Colonel Daouda Fofana a obtenu son diplôme d'études fondamentales (DEF) en 1995 et son baccalauréat en 1998 dans la spécialité Langue et Littérature.

Passionné du savoir, après son intégration à la Gendarmerie nationale, il s'est inscrit à l'Institut des sciences politiques et relations internationales de Bamako où il obtient une Licence en Relations internationales (2003-2006). De 2011 et 2013, il a décidé d'approfondir ses connaissances en s'inscrivant pour un Master II en Relations Internationales/sciences politiques dans le même institut puis à l'Ecole supérieure des sciences politiques et relations internationales de Dakar.

Le tout-nouveau Commandant région de gendarmerie de Mopti a effectué des formations de Chef de section Inter-Arme E.M.I.A de Koulikoro (1998-2001), Perfectionnement au Technique de maintien de l'ordre Awae au Cameroun (2003), Cours supérieur de la gendarmerie Nationale Bamako (2005-2006), Droit et protection des enfants avant, pendant et après les conflits armés à Bamako, à Niore (Mali) à Dakar (Sénégal) et

Portugal, Lutte anti-terroriste au Mali (2009 et 2010), Ecole d'Etat-Major Mali (2016),

### Expérience professionnelle

Cet officier habitué des postes difficiles a assuré plusieurs responsabilités au niveau de la Gendarmerie nationale, notamment comme Commandant de la Légion de Kidal (2017-2019), Commandant du Groupement d'intervention de la gendarmerie Mobile "GIGM" (2016-2017), Commandant du Groupement mobile Ségou (2015-2016), Commandant du Centre national d'entraînement des forces de sécurité (2012-2013), Adjoint commandant de Compagnie Ségou (2008 - 2009), Commandant d'escadron de Kayes (2005-2008), Commandant d'escadron de Bamako (2003 - 2005), Instructeur permanent - directeur des Etudes à l'Ecole de la Gendarmerie nationale du Mali (2001-2003), Formateur au Centre de formation à Kapalata et chef de pool MROP Kisangani (septembre 2010 à avril 2011), Acting OIC chef section bureau child protection Kasangulu (novembre 2010 et février 2011), Chef intérimaire du Centre de formation (Juin 2011).

Aussi, il a participé à plusieurs missions de la paix à savoir la Mission des nations Unies pour la stabilisation de la République Démocratique du Congo, Trainer adviser, point focal environnement, child protection Bunia (RD Congo), Acting deputy en charge de la formation, Point focal sécurité et renseignements généraux, Adjoint chef secteur en charge de la formation Bunia RD Congo, Formateur et point focal renseignement.

■ Boubacar PAÏTAO



## Naufrage au large de Nouadhibou : Des maliens parmi les victimes

**L**es africains continuent de sombrer au fond des océans et des mers. Le dernier épisode triste est celui du naufrage d'un bateau parti de la Gambie avec plus de 150 personnes dont des femmes et des enfants. L'OIM (organisation pour la Migration) s'est impliquée à dénombrer les morts. Plusieurs sources signalent la mort de 50 à 60 personnes dont plus d'une dizaine de maliens. « Dans ce naufrage qui s'est produit au large de la Mauritanie le mercredi dernier a coûté la vie à 14 maliens » a annoncé une source au Figaro du Mali. Une source au sein de l'OIM confirme la mort de maliens et d'autres ressortissants de la Gambie, du Sénégal et de la Mauritanie. Le porte de l'OIM à Dakar a affirmé que les victimes ont été enterrées sur place, à Nouadhibou, en Mauritanie. Ces africains tentaient de rejoindre l'Espagne lorsque le



drame s'est produit à près d'une trentaine de kilomètres de Nouadhibou au nord de la ville, selon un responsable sécuritaire mauritanien. Ceux qui ont pu être sauvés reçoivent des soins dans des hôpitaux de la ville. Au Mali, dans recouplements, c'est une posture de bouche cousue qui semblerait adoptée jusque-là. Nos grandes oreilles révèlent que la présidence aurait conseillé la discrétion autour de ce drame qui n'est pas directement imputable aux autorités.

## Sommet des Chefs d'Etat de l'OMVS : Parmi les temps forts de la cérémonie d'ouverture



Le Président de la République, Chef de l'État, hôte de l'évènement, a souhaité la bienvenue à ses invités. Son homologue de la Mauritanie SEM Mohamed Ould Ghazouani a prononcé un discours au nom des Chefs d'Etat de l'organisation, pour remercier le Président IBK pour l'accueil chaleureux dont ils ont fait l'objet et la qualité de l'organisation de leur Sommet.

Le Président de la République du Sénégal, Président sortant de l'OMVS, Son Excellence Monsieur Macky Sall, de son côté, est revenu sur le bilan, les acquis, réalisations et perspectives de leur organisation.

## Mort du Dr Sékou Dramé : Les premiers éléments troublants d'une tragédie !

Beaucoup de maliens ont été éplorés après l'annonce de la découverte du corps de l'ancien Directeur du CHU Gabriel Touré. Il est évident que l'acte se serait produit dans des circonstances mystérieuses. Sékou Dramé était Coordinateur National d'un Projet canadien au Mali, il fut ancien Médecin chef au CSREF de Yelimané avant d'être promu DGA de l'hôpital Gabriel Touré et Directeur Général de l'hôpital Point G. Les premières informations ont alerté qu'il aurait été enlevé le 26 Novembre 2019 entre 19h et 20h de retour de son bureau au quartier Baco-Djicoroni pour son résidence. Il aurait alerté sa famille qu'il serait entre les mains de personnes non identifiées. Aussitôt, les commissariats et les brigades avaient été saisis pour engager des recherches. Malheureusement, le corps de cet ancien responsable sera retrouvé sans vie sur les berges du fleuve Niger à Baco-Djicoroni. Une enquête a été ouverte par la Brigade de recherches de gendarmerie de Bamako afin de situer les circonstances de la mort du professeur Sékou Dramé. Selon des proches de la famille du défunt, Sékou Dramé aurait reçu une convocation du pôle économique de Bamako. Celle-ci serait relative au rapport d'une mission du BVG sur les opérations de dépenses de l'hôpital du Point G. Vingt et quatre heures après cette convocation, l'homme aurait été enlevé avant d'être retrouvé mort. Ce rapport du Vérificateur reprocherait la somme de plus 2 milliards de FCFA de mauvaise gestion ou de détournements contre deux anciens Directeurs de l'hôpital du Point G. Une source sécuritaire confie qu'une autopsie a été pratiquée

## Lutte contre le terrorisme au Mali : Un soldat français de l'opération Barkhane gravement blessé par une mine



Un véhicule blindé a sauté sur un engin explosif ce samedi matin, dans le sud-est du Mali. L'un des occupants, sérieusement touché, va être évacué par avion vers la métropole. Un véhicule blindé d'un convoi de la force Barkhane a sauté sur une mine artisanale en début de matinée ce samedi 7 décembre. L'incident a eu lieu à Infigaren, à l'est d'Ansongo, entre Gao et Menaka, au Mali. Un des soldats de ce blindé a été gravement blessé selon l'EMA-Com qui a confirmé à Ouest-France une information de RFI. Ce soldat français, gravement blessé, devrait être évacué vers la France dans les toutes prochaines heures, selon le porte-parole de l'état-major français qui a précisé que le véhicule participait à une opération dans le Liptako où les activités des groupes armés terroristes ont gagné en intensité au cours des derniers mois. L'état-major des armées n'a pas souhaité préciser si d'autres soldats avaient été blessés plus légèrement et les circonstances précises de l'incident.



sur la dépouille du défunt le Mardi dernier avant la levée du corps hier Jeudi. Autre confidence d'un voisin du quartier, c'est l'enterrement du défunt Sékou Dramé avec son grand frère de lait qui aurait succombé sur son lit après avoir appris la terrible nouvelle du décès de son jeune frère dans des circonstances troublantes. Les enquêtes se poursuivent et plusieurs cadres de l'hôpital du Point G seraient soupçonnés dans cette affaire. Plusieurs réflexions seraient ainsi nourries et les enquêteurs sauront clarifier cet insolite drame.

**An Bé Gnogon Bolo**  
On est ensemble

**Malitel**  
Proche de vous



**REJOIGNEZ LE 1<sup>ER</sup> OPÉRATEUR GLOBAL  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.**

Malitel votre réseau favori

service client : 6700   
www.malitel.ml   
www.facebook.com/malitel.official 

## Conseil d'Administration de l'ORTM: Le budget 2020 s'élève à plus 14 milliards !



**Le ministre de la Communication, chargé de Relation avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement, Yaya Sangaré, lors de la 45ème session du Conseil d'Administration, a affirmé que l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM) pour l'année 2020, s'élève à 14 072 310 000 FCFA dont 55, 99% environ pour les ressources propres estimées à 7 879 000 000, soit une diminution de 9,38%. A ce titre, il s'agit des Projet de Budget 2020, du Programme d'Activités 2020 et du Projet de Grilles Radio et Télévision 2020.**

**E**n ce qui concerne le projet du budget 2020, le ministre de la Communication a affirmé que le budget prévisionnel de l'Office de Radio et Télévision du Mali 2020, s'élève à 14 072 310 000 FCFA dont 55, 99% environ pour les ressources propres estimées à 7 879 000 000, soit une diminution de 9,38% par rapport à 2019 (8 695 200 000 FCFA) et 44,01% pour une subvention de l'Etat, soit 6 193 310 000 FCFA, dont 5 milliards FCFA du budget spécial d'investissement. Ensuite le Projet de budget 2020 connaît donc une diminution (10,01% environ) par rapport à 2019, dont la dotation rectifiée se chiffre à 15 638 471 000 FCFA. Un montant de 4 11 554 000

FCFA de la subvention de l'Etat sera utilisé pour faire face à des charges contraignantes sur les registres suivants notamment, la dépense en personnel (1 000 304 000 FCFA), la dépense en Energie à 900 000 000 FCFA, la dépense en communication 1,336 milliards de FCFA, la dépense en pièce de rechange pour les équipements techniques à 200 millions FCFA, la dépense en frais de diffusion des programmes de l'ORTM en bandes KU à 190 millions de FCFA et la dépense en transmission ainsi que la diffusion de programme à 489, 25 millions FCFA.

Au 31 décembre 2019, Yaya Sangaré a signalé que l'ORTM n'a pas atteint ses prévisions budgétaires. En ce qui concerne les années précédentes, il constatera que l'office a eu un taux de réalisation de 31,19% pour un montant de 2 712 071 122 FCFA, en nette régression par rapport à 2017 et 2018 où l'Office avait réalisé respectivement 4 400 047 843 FCFA, soit un taux de 100% et 3 532 518 646 FCFA en 2017, soit un taux de 79,38% en 2018. En outre, il faut noter que les ressources propres de l'ORTM sont en légère diminution.

**« Pour la deuxième année consécutive, les recettes au titre de la redevance bien que prévues pu être recouvrées, lors de l'exercice des textes régissant la redevance. Le département poursuivra ses ef-**

**forts, en vue de faire évaluer ce dossier resté longtemps en souffrance », a-t-il déclaré.**

En parlant du programme de 2020, le ministre de la Communication a indiqué qu'un budget a toujours été l'instrument d'une politique et celui de l'Office n'échappe pas à la règle. Ainsi, le budget 2020 est conçu pour être l'instrument de mise en œuvre du programme d'activité de l'ORTM pour l'année considérée, dans le cadre de l'atteinte de ses objectifs stratégiques de développement.

S'agissant du projet des programmes radio et télévision 2020, le projet de grilles radio et télévision a pris en compte les échanges majeurs de 2020 qui pointent à l'horizon. Il s'agit des consultations référendaires, législatives, régionales et sénatoriales. A cet effet, des émissions de débats et de sensibilisation sur le processus électoral sont prévues, en vue d'assurer la mobilisation générale et couverture médiatique de ces consultations électorales dans les conditions optimales.

Pour conforter nos forces armées et de sécurité, magnifier leur courage et leur sacrifier pour la défense de la Patrie, les grilles de la radio et de la télévision feront une large place aux programmes, messages et émissions de soutien aux FAMa, engagé dans une guerre contre le terrorisme et de banditisme, a-t-il dit.

Au cours de la même année, Yaya Sangaré a salué le démarrage des travaux du siège de l'ORTM, l'opérationnalisation de la régie publicitaire et la signature du Contrat-Plan SMTD-SA.

« La construction du nouveau siège de la maison de la radiotélévision à Kati devrait consacrer la concrétisation de la volonté des autorités d'offrir aux travailleurs de l'ORTM le meilleur cadre possible, nécessaire à leur épanouissement ainsi qu'au confort des usagers », a annoncé le Porte-parole du Gouvernement. S'agissant de l'opérationnalisation de la régie publicitaire, il a salué les efforts déjà entrepris par la direction générale et le personnel, en collaboration avec les partenaires sociaux, en vue de la mise en œuvre du processus, dans des conditions optimales.

Pour terminer, il a félicité la Direction générale, les partenaires sociaux et tout le personnel de l'Office pour tout le travail accompli et pour leur attachement au service public.

■ Ibrahim Sanogo

## Rapport du Vérificateur général : 48 480 042 FCFA d'irrégularité constatée dans la gestion de l'Amarap

**S**uite à la saisine d'un agent de l'Agence malienne de radioprotection (Amarap) afin de vérifier " l'opacité des opérations de dépenses effectuées par l'Agence malienne de radioprotection ", le Vérificateur Général y a effectué une mission de vérification financière pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 (1er semestre). A l'issue de cette vérification, le rapport révèle des irrégularités administratives et financières dont le montant total s'élève à 48 480 042 FCFA.

Selon le rapport, la politique énergétique du Mali a pour objectif de contribuer au développement durable du pays à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population et favorisant la promotion des activités socio-économiques. Aussi de nos jours, la situation sécuritaire dans la bande africaine sahélo saharienne requiert d'accorder une attention aux questions de sûreté et de sécurité radiologiques et nucléaires. Et de poursuivre que suivant les comptes administratifs de l'Amarap, les dépenses se sont élevées à la somme de 994 141 915 FCFA sur la période sous revue. Et la structure en question n'a pas encore fait l'objet de vérification par le Vérificateur Général.

Au regard de ce qui précède et des documents fournis à l'appui de la lettre de saisine, le Vérificateur a décidé d'entreprendre une mission de vérification financière à l'effet de contrôler la régularité et la sincérité des opérations de recettes et de dépenses des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019 (1er semestre) de l'Amarap.

Evoquant le contexte, le rapport indique qu'en ce qui concerne l'environnement général, la radioprotection ou "la protection radiologique" est la protection contre les rayonnements ionisants, c'est à dire l'ensemble des règles, procédures et moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets néfastes des rayonnements ionisants sur les personnes et l'environnement. Afin de prévenir (ou de minimiser) ces effets néfastes, le Mali a adhéré à la convention de l'Agence internationale de l'énergie atomique

(Aiea) le 10 août 1961 et a ratifié la convention sur la sûreté nucléaire le 13 mai 1996. Ainsi, l'Agence malienne de radioprotection est un Etablissement public national à caractère administratif (EPA), placée sous la tutelle du ministre en charge de l'Energie. Elle a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la radioprotection et d'assurer le contrôle des sources de rayonnements ionisants et la gestion des déchets radioactifs.

### **Absence de manuel de procédures administratives, comptables et financières validé par la commission**

S'agissant des constatations et des recommandations, le rapport indique qu'elles sont relatives aux irrégularités administratives et

financières. Ainsi, les irrégularités administratives relevant des dysfonctionnements du contrôle interne sont de divers ordres et se présentent comme suit : l'Amarap n'a pas de manuel de procédures administratives, comptables et financières validé en violation à l'Instruction n°02-0003/PRIM-CAB du 21 novembre 2002 du Premier ministre, relative à la méthodologie de conception et de mise en place de système de Contrôle interne dans les Services publics qui indique que "...L'institution d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières est un élément important du système de contrôle interne des services publics, dont les EPA. A ce titre, elle fait obligation à tous les services publics d'élaborer et de mettre en œuvre un manuel de procédures de contrôle interne ... ". La mission a aussi constaté que l'Amarap ne dispose pas de manuel de procédures administratives, comptables et financières validé par la commission. En effet, le manuel disponible n'a pas été soumis à la validation de la commission de suivi des systèmes de contrôle interne dans les services et organismes publics. La non soumission du Manuel à la validation par la commission peut augmenter le risque d'incohérence et de non-respect des





principes du contrôle interne. Le régisseur de l'Amarap certifie des factures à la place du comptable-matières. Alors que l'article 27 du Décret n°10-681/P-RM du 30 décembre 2010 portant réglementation de la comptabilité-matières est très clair : "...Dans tous les cas, la certification de la fourniture faite doit être portée sur le document comptable par le comptable-matières sur la base de l'ordre d'entrée de la matière (OEM)".

Dans le but de s'assurer du respect des dispositions susmentionnées, la mission a analysé les pièces justificatives fournies par le Régisseur d'avances. Ainsi, elle a constaté que des factures relatives aux dépenses payées sur la régie durant la période sous revue ont été certifiées par le régisseur d'avances en lieu et place du comptable-matières. Et celles-ci concernent essentiellement l'entretien et la réparation des véhicules, des climatiseurs et des produits alimentaires. Cette situation, précise le rapport, ne permet pas de s'assurer de la réalité des dépenses effectuées.

A en croire le rapport, le directeur général de l'Amarap a mis en place une commission irrégulière de réception en violation de l'article 27 du Décret n°10-681/P-RM du 30 décembre 2010 portant réglementation de la comptabilité-matières qui stipule : "Toutes fournitures de matière, travaux ou services d'un montant inférieur à 2 500 000 Fcfa ou qui ne présente aucun caractère complexe fait l'objet d'une réception par un agent désigné à cet effet par l'ordonnateur matière. Toutes fournitures de matière, travaux ou services d'un montant égal ou supérieur à 2 500 000 Fcfa, fait l'objet d'une réception par une commission de (4) membres désignés par une décision de l'Ordonnateur-matières. Cette commission appelée commission de réception est composée ainsi qu'il suit : le chef Division comptabilité- matières de la Direction des Finances et du matériel ou son représentant (président), le représentant du service bénéficiaire, le technicien spécialiste du matériel ou de la matière désignée par l'ordonnateur matières, le représentant du service chargé de l'administration des biens de l'Etat (membres) et un représentant du contrôle financier assiste aux travaux de la commission de réception, en tant qu'observateur pour toutes fournitures de matière, de travaux ou de services atteignant un montant de 10 000 000 Fcfa ..."

Pour s'assurer du respect de cette disposition

par l'Amarap, la mission a examiné les factures d'achats, les décisions de mise en place des commissions de réception ainsi que les Procès-verbaux (PV) y afférents. Elle a constaté que la composition des commissions de réception n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. En effet, en plus de l'absence du comptable-matières, le directeur général ou son représentant préside la commission de réception en lieu et place du comptable-matières. Ces cas sont illustrés par les procès-verbaux n°4/2018 du 07 novembre 2018, n°5/2018 du 05 décembre 2018 et la Décision n°18-716/AMARAP-DG du 03 décembre 2018 de mise en place de la commission de réception. L'absence du comptable-matières à la réception augmente le risque de réception fictive. La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ne s'assure pas du respect des critères de qualifications des données particulières de l'Appel d'offres.

Aussi, pour s'assurer du respect des critères de qualification par les candidats ainsi que du respect des procédures de dépouillement par la commission, l'équipe de vérification a examiné les données particulières de l'Appel d'offres (DPAO), les offres des soumissionnaires, les rapports de dépouillement, les notifications et les contrats de marché fournis par l'Amarap pour la période sous revue.

Ainsi, elle a constaté que le titulaire du marché n°00067 du 11 juillet 2017 relatif à la fourniture d'un véhicule tout terrain 4X4 station wagon en lot unique pour le compte de l'Amarap n'a pas fourni des pièces constitutives de l'offre, exigées dans les Dpao, notamment l'Autorisation du fabricant. En effet, le Groupe Motors Leader Africa Sarl (GML Africa), titulaire dudit marché, a fourni une autorisation d'un fabricant, non conforme au modèle prévu dans les Dpao. Le modèle type de Dpao a subi une modification par le titulaire en remplaçant "sommes fabricant réputé" par le terme "agissant en tant que fabricant réputé". Et de déplorer que nonobstant l'absence de cette pièce, la commission d'évaluation des offres a jugé son offre conforme et l'a proposé comme attributaire provisoire du marché. En effet, la non fourniture en bonne et due forme des documents requis peut entraîner des défaillances dans l'exécution des marchés.

**L'utilisation de 4 803 tickets de carburants de 5 000 FCFA soit un**

**montant total de 24 015 000 FCFA non justifiée**

Au chapitre des recommandations, le rapport a indiqué que le directeur général de l'Amarap doit faire valider le manuel de procédures administratives, comptables et financières, respecter les règles de mise en place d'une commission de réception, respecter les dispositions réglementaires et celles des Données Particulières de l'Appel d'Offres (Dpao). Quant au Régisseur de l'Amarap, la mission recommande de soumettre les factures de la régie à la certification du comptable-matières.

Pour les irrégularités financières, il ressort que le montant total des irrégularités financières s'élève à 48 480 042 FCFA. Celles-ci se présentent comme suit : le directeur général de l'Amarap n'a pas justifié l'utilisation des tickets de carburant achetés dont le montant total des tickets de carburant non justifiés pour la période sous revue s'élève à 24 015 000 FCFA soit 4 803 tickets de 5000 FCFA. Aussi, le directeur général de l'Amarap a procédé à l'utilisation irrégulière du carburant.

La mission a constaté que le directeur général de l'Amarap a détourné de son objet l'utilisation des tickets de carburant achetés pour un montant total de 3 185 000 FCFA, notamment en violation du principe de la spécialité budgétaire. En effet, l'utilisation du carburant acheté en date du 08 novembre 2018 par le mandat AD n°18 et la facture n°0237 non datée de Star Oil, a été justifiée par la liste d'émargement du paiement en espèce des jetons de présence, des honoraires et des pertes du 18ème Conseil d'administration pour un montant de 3 100 000 FCFA ainsi que le paiement des factures d'achats du petit matériel pour un montant de 85 000 FCFA. De plus, le montant total des pièces justificatives fournies à l'équipe dépasse d'un montant de 35 611 FCFA, la somme de 3 185 000 Fcfa ayant servi à l'achat des tickets de carburant.

**Il ressort également que le directeur général de l'Amarap a payé des jetons de présence sans fondement légal.**

La mission, dans le but de s'assurer que les dépenses effectuées par le Régisseur sont autorisées et soutenues par des pièces justificatives probantes, a analysé les pièces

fournies à l'appui du paiement des jetons de présence. Elle a constaté que des jetons de présence sont payés lors des Conseils d'administration (CA) sans fondement légal. En effet, le directeur général n'a pu fournir à la mission ni les délibérations du Conseil d'administration, ni les procès-verbaux (PV) autorisant le paiement desdits jetons lors des 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> sessions du Conseil d'administration. De plus, la mission a également constaté que le taux des jetons de présence varie d'une session à l'autre. Et le montant total des jetons de présence irrégulièrement payés s'élève à 12 035 000 Fcfa. Selon le rapport, l'Agent-comptable de l'Amarap n'a pas justifié des indemnités de déplacements en violation de l'article 8 du Décret n°2016-0001/P-RM du 15 janvier 2016 fixant les conditions et les modalités d'octroi de l'indemnité de déplacement et de mission dispose : "Les missions sont justifiées par l'ordre de mission dûment visé par les autorités compétentes et par la carte d'embarquement s'il y a lieu. Toute mission non justifiée dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission fait l'objet d'un ordre de recette". Afin de s'assurer du respect de cette disposition, la mission a examiné les pièces justificatives des paiements effectués par l'Agent-comptable au titre des indemnités de déplacement. Et le montant total de ces indemnités de déplacement non justifiées s'élève à 2 431 142 Fcfa.

### **En moins de deux ans, 83 pneus achetés pour un parc automobile de sept véhicules pour un montant total de 17 688 200 Fcfa**

Pour l'équipe de vérification, l'Agent-comptable de l'Amarap n'a pas reversé des produits issus de la vente des dossiers d'appel d'offres. Alors que l'alinéa 3 de l'article 9 de l'Arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015, fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, portant code des marchés publics et des délégations de service public stipule que : " ... Toutefois, 80% des produits de la vente des dossiers des Collectivités Territoriales et des Etablissements publics sont reversés au Trésor Public et 20% à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et de Délégation de Service Public. En ce qui concerne les organismes personnalisés, les produits issus de la vente des

dossiers d'appels d'offres sont versés au comptable dudit organisme".

Afin de s'assurer du respect de cette disposition, la mission a examiné les dossiers d'appel d'offres vendus aux soumissionnaires, les rapports d'ouverture des plis ainsi que les reçus de paiement y afférents. Elle a également vérifié si les produits issus de la vente ont été reversés au Trésor public et à l'Autorité de régulation des marchés publics et des Délégations de service public. La mission a constaté que l'Agent-comptable n'a reversé ni dans le compte bancaire de l'Amarap ni à l'Autorité de régulation des marchés publics et de Délégations de service Public les produits de la vente des dossiers d'appel d'offres. En effet, il n'a pu fournir à l'équipe aucune pièce justifiant le reversement desdits produits dont le montant s'élève à 200 000 Fcfa.

Le directeur général et l'Agent-comptable ont effectué des dépenses irrégulières. En effet, il a été constaté que le directeur général et l'Agent-comptable de l'Agence ont procédé à l'achat des pneus en l'absence de besoins formellement exprimés. Ainsi, à la suite de l'examen des pièces justificatives des dépenses, il ressort qu'ils procèdent, chaque année, à l'achat des pneus sans que le besoin ne soit exprimé par les utilisateurs des véhicules concernés. En moins de deux ans, ils ont acheté 83 pneus pour un parc automobile de sept véhicules, pour un montant total de 17 688 200 Fcfa suivant les mandats n°36 du 10 février 2016, n°220 du 09 novembre 2016 et n°170 du 18 août 2017 et les factures n°0021/TA/16 du 10 novembre 2016, n°0089/TA/16 du 03 novembre 2016 et n°40 du 15 août 2017. A titre d'illustration, en 2017 l'Agent Comptable a acheté 10 pneus pour le véhicule immatriculé K9567.

De plus, sur les 83 pneus, 50 ont été effectivement utilisés sur des véhicules. En effet, le comptable-matières n'a pas apporté à l'équipe, la preuve de l'utilisation ou de l'existence physique des 33 pneus dans le magasin et le montant total des irrégularités s'élève à 6 613 900 Fcfa.

Pour la transmission et la dénonciation de faits par le Vérificateur général au président de la Section des comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République près le tribunal de grande instance de la commune III du district de Bamako chargé du Pôle économique et financier relativement à la non jus-

tification des tickets de carburant achetés pour un montant total de 24 015 000 Fcfa, à l'utilisation irrégulière des dépenses liées au carburant pour un montant total de 3 185 000 Fcfa, au paiement sans base légale des jetons de présence pour un montant total de 12 035 000 Fcfa, au paiement non justifié des indemnités de déplacement pour un montant total de 2 431 142 Fcfa, au non reversement des produits issus de la vente des dossiers d'appels d'offres pour un montant total de 200 000 FCFA, aux dépenses irrégulières pour un montant total de 6 613 900 FCFA.

En conclusion, la mission estime que la maîtrise du développement socio-économique de nos jours est fortement liée à celle des applications pacifiques de l'énergie atomique et des techniques nucléaires. A cet effet, elles doivent être mises sous contrôle, toutes les sources et pratiques mettant en œuvre les rayonnements ionisants, d'où la nécessité de renforcer la collaboration entre l'Amarap et les structures et institutions partenaires chargées de la protection civile, de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité aux frontières.

Par ailleurs, précise le rapport, dans un contexte marqué par la rareté des ressources financières et les exigences de plus en plus grandes de bonne gouvernance et de transparence, les gestionnaires se doivent d'observer rigoureusement les règles et les principes d'administration et de gestion de leurs ressources. En effet, les travaux de vérification financière de la gestion de l'agence ont permis de relever d'importantes insuffisances dans le dispositif de contrôle interne ainsi que des irrégularités d'ordre financier. La première porte sur le non-respect des procédures d'exécution des dépenses publiques et la seconde porte principalement sur les irrégularités financières liées au non-respect des principes budgétaires.

La mission a aussi relevé le vol et la perte fréquents du matériel roulant (motos Djakarta, voiture) et informatique (ordinateurs) de l'Agence. Bien que justifié par des déclarations de perte et de vol de la police nationale, ceux-ci dénotent d'une absence de rigueur dans la garde, l'entretien et la conservation du patrimoine de l'Agence.

### **■ Synthèse de Boubacar PAÏTAO**



## Communication présidentielle : Flash sur les 20 conseillers nommés à Koulouba !

**D**e 1960 à nos jours, Koulouba a connu exactement 20 principaux acteurs chargés de la communication présidentielle au Mali dont une seule femme en la personne de Mme Sow Hawa Mariko (Epouse de l'ancien Premier ministre, feu Abdoulaye Sékou Sow). Les autres Conseillers à la communication ont pour noms : Feu Mamadou El Béchir Gologo, Feu Doudou Gueye, Feu Mamadou Talla, Gourdo Sow (tous sous le Président Modibo Kéïta), Mme Sow Hawa Mariko, Modibo Diarra, Tiona Mathieu Koné (Sous le Président Moussa Traoré), Sidiki N'Fah Konaté et Feu Soumana Touré (Sous le Chef de l'Etat ATT pendant la Transition de 1991), Feu Cheick Mouctary Diarra, Abdoulaye Traoré, Djibril M'Bodge, Mohamed Dramane Askia, Abdoulaye Sidibé (Sous le Président Alpha Oumar Konaré), Seydou Sissouma (Sous le Président ATT) et Diarra Diakité (Sous le Président ATT et Pr Dioncounda Traoré sous la Transition de 2012). Sous le Président Ibrahim Boubacar Kéïta, ils sont au total quatre cadres ayant défilé au poste de Chef de la Cellule de communication de la Présidence de la République. Il s'agit de Sambou Touré, Racine Thiam, Tiéyoum Boubèye Maïga et enfin Adam Thiam.

**En tout cas, ils sont tous des journalistes de formation, voire des militants de la plume sauf 3 d'entre eux : les diplomates Gourdo Sow et Mohamed Askia, et le spécialiste en communication-marketing, Racine Thiam.**

### **Mamadou El Béchir Gologo :**

Né en 1924 à Koulikoro, il est titulaire du Diplôme de l'Ecole normale William Ponty de Dakar (1941-1944) puis de celui de l'Ecole Africaine de Médecine et de Pharmacie de Dakar (1944-1948). Il est aussitôt engagé obligatoirement dans l'Armée coloniale à Thiaryoye (Sénégal) avec le grade de Sergent infirmier (1948-1949). Entretemps, en 1947-1948, il suit des cours populaires organisés par les Groupes d'Etudes Communistes à Dakar. Rentré au bercail, le Médecin Gologo est affecté successivement à Katibougou (Koulikoro), Douentza, Gourma-Rharous. Après des suspensions administratives, il s'engage en novembre 1953 au service de santé de l'Office du Niger (1950 - 1956). Dans les colons de la Zone Office du Niger, il crée des comités syndicaux et des sous-sections de l'Union Soudanaise RDA en pleine lutte pour l'indépendance. Après la formation du premier Gouvernement sous la Loi-

cadre, Gologo devient le chef de Cabinet du ministre de la Santé Sominé Dolo (1957-1958). Le militantisme l'a amené dans le monde de la presse. Il fut directeur adjoint du Service de l'Information (1958-1959) avant de devenir le Haut-commissaire de l'Information (1959-1960). Le service Commissariat à l'Information est créé par Décret N°100 du 17 avril 1959 auprès de la Présidence du Conseil gouvernement de la République Soudanaise dirigée par Modibo Kéïta. Ce Commissariat comprend un Haut-Commissaire à l'Information et deux Attachés à la Presse et à la Radiodiffusion. Le Commissariat à l'Information avait pour but de mieux faire connaître le Soudan et la Fédération du Mali, notamment en ce qui concerne leur vie politique, économique, sociale et culturelle. Il était aussi chargé d'une part de diffuser les informations ayant trait à la vie des autres Etats de la Communauté franco-africaine et des pays étrangers. Il devait rassembler toute la documentation nécessaire. A cet effet, il entretenait des relations permanentes avec tous ministères et services ainsi qu'avec les organismes intérieurs ou extérieurs dont les activités étaient susceptibles de l'intéresser. En plus, Radio-Soudan relevait directement du Commissariat à l'Information qui était seul habilité à lui fournir des directives concernant son activité. Il en était de même pour le contrôle technique de l'Imprimerie du Gouvernement. Avec ses attributions, le Commissariat est vite transformé en Secrétariat d'Etat à l'Information. Le Dr Gologo, qui a ainsi siégé au gouvernement de mai 1959 à septembre

1964, est titularisé ministre chargé de l'Information jusqu'au coup d'Etat du 19 novembre 1968. Parallèlement à ses fonctions ministérielles, Dr Gologo est directeur de publication de L'Essor, président de l'Union nationale des journalistes du Mali (Unajom) et membre de l'Organisation internationale des journalistes, de 1961 à 1968.

A l'instar d'autres compagnons du président Modibo Kéïta, Dr Gologo fit la prison après le changement de régime politique. Il était détenu à Kidal de 1968 à 1971 puis de 1979 à 1983 à Niou du Sahel suite à la diffusion d'un tract intitulé « Autopsie d'un Congrès », celui qui a constitué le parti unique constitutionnel Udpm. Entre les deux incarcérations, il fut directeur régional de la Santé de Bamako. Après avoir été secrétaire à la Presse du Bureau politique national de l'Us-RDA dans les années 1950-1960, le Dr Mamadou El Béchir Gologo fut l'un des artisans de la renaissance de ce Parti en 1991, à l'instauration du multipartisme. Il en était le secrétaire général puis le président d'honneur (1991-1996). Dr Gologo fut un journaliste prolifique doublé d'un écrivain talentueux, auteur de plusieurs ouvrages. Il est décédé le 21 mars 2009 à Bamako.

### **Feu Doudou Gueye :**

Médecin sénégalais, militant RDA puis journaliste. Né en 1915 à Saint-Louis (Sénégal), il fréquenta l'École Normale William Ponty à Gorée, avant de passer à l'École de Médecine de Dakar d'où il sortit Médecin Africain en 1936. Durant son service militaire à Kati (près de Bamako) il est initié à la lutte contre la lèpre. Il sert ensuite successivement au Sénégal (Rufisque), en Côte d'Ivoire (Treichville), en Haute-Volta (à Bobo-Dioulasso puis à Tenkodogo où il découvre la médecine traditionnelle mossi. Après la guerre de 1939-1945, il retourne en Côte d'Ivoire pour servir à Agboville. Avec l'émergence des mouvements d'émancipation africaine, Doudou Gueye abandonne progressivement la médecine pour s'engager dans la lutte politique en s'illustrant beaucoup dans le journalisme militant. Un engagement favorisé par son ami ivoirien Félix Houphouët-Boigny (médecin comme lui). Sur l'entregent de celui-ci, Doudou Gueye est parmi les délégués sénégalais au Congrès constitutif du RDA à Bamako, en octobre 1946. Bien que n'étant pas préalablement signataire du Manifeste du RDA (de septembre 1946) qui

a convoqué les assises de Bamako, M. Gueye qualifie ce texte fondateur du RDA d'une expression devenue célèbre : **« Le Manifeste du refus historique de soumission du nègre ». Car les parlementaires africains s'y assument et exigent une digne émancipation en « refusant le fédéralisme proposé par le mouvement républicain populaire (MRP) et l'autonomie ».**

Dès son retour du Congrès de Bamako, Doudou Gueye fonde l'Union démocratique sénégalaise (UDS), section territoriale du RDA en s'associant à ses camarades des mouvements intellectuels organisés au sein des GEC (Groupes d'études communistes) et de ses amis de Cefa (Comité d'études franco-africaines). Ses activités politiques l'amènent à collaborer avec le Parti communiste français (PCF). Il en fut l'un des rédacteurs de « L'Humanité de Dimanche ». Entre 1946-1949, à Dakar, il fut Rédacteur en chef des journaux du mouvement RDA : Le Réveil, L'Action puis L'Unité Africaine. Selon lui, **« il y a des moments où les faits, de simplement quantitatifs, deviennent qualitatifs : les hommes qui sont capables de les saisir sont des accoucheurs de l'Histoire ».**

En 1947, le Comité de Coordination du RDA issu du congrès d'octobre 1946 est remembré : F.H-Boigny demeure président, Doudou Gueye devient l'un des deux délégués à Dakar. Au 2ème congrès à Abidjan (janvier 1949) puis au 3ème congrès interterritorial du RDA à Bamako en septembre 1957, Doudou Gueye est élu parmi les vice-présidents avec d'abord les Jean Félix Tchicaya du Gabon-Moyen Congo, Mamadou Konaté du Soudan, Ruben Um Yobé du Cameroun puis avec les Modibo Kéïta du Soudan, Sékou Touré de la Guinée et Gabriel Lisette du Tchad. Lorsque le RDA se désapparenta du PCF, l'UDS (sans Doudou Gueye en prison pour délit de presse) s'opposa au désapparentement et fut exclue du Mouvement lors de son Comité de coordination des 8-10 juillet 1955 à Conakry. Suite à cette exclusion, Doudou Gueye (sorti de prison) est chargé de créer, fin 1955, une nouvelle « Section orthodoxe du RDA » : c'est le MPS, Mouvement Populaire Sénégalais.

Aux premières élections territoriales (mars-avril 1957) dans le cadre de la Loi-cadre accordant une semi autonomie des colonies françaises, Doudou Gueye est élu Conseiller territorial (Député) de Guinée puis Sénateur au

Grand Conseil de l'AOF où il a dirigé la Commission permanente (1957-1958). Ce choix est dicté par Sékou Touré qui a beaucoup d'amitié et d'estime pour Doudou Gueye dont il a dit un jour : **« J'ai l'intention d'utiliser davantage Doudou Gueye, vice-président du Parti, pour sortir de l'ambiance sénégalaise qui est trop chauvine. »** Il s'est ainsi retrouvé sur la liste du PDCI-RDA aux dites élections.

En juillet 1959, à la création du Parti de la Fédération Africaine (PFA) à Dakar, Doudou Gueye en est désigné secrétaire administratif, soit la 4ème personnalité d'un Bureau exécutif de 13 membres comprenant, entre autres, Léopold Sédar Senghor (président), Emile Derlin Zinsou du Dahomey et Bakary Djibo du Niger (vice-présidents), Modibo Kéïta du Soudan (secrétaire général). A la création de la Fédération du Mali (liant le Sénégal et le Soudan), Doudou Gueye œuvre dans le rapprochement entre les dirigeants des deux Etats fédérés. Il est désigné vice-président de l'Assemblée Fédérale (Avril 1959- août 1960). A la veille de l'éclatement de la Fédération (19-20 août 1960), la tension était très vive entre dirigeants soudanais et sénégalais. Partisan du camp malien, le Dr Doudou Gueye, sentant que sa maison n'est pas en sécurité, s'est vu obligé de se planquer chez un ami français (Rouyat). Après la rupture, il fait partie des éléments de la première génération de journalistes sénégalais (Doudou Gueye, Racine Kane, Mamadou Talla) qui ont rejoint Modibo Kéïta. Ils sont rentrés ensemble à Bamako. Les dirigeants soudanais n'ont pas sous-estimé sa combativité pour l'émancipation de nos pays. Ainsi, presque dix jours après la proclamation de l'Indépendance de la République du Mali, le 22 septembre 1960, le président Modibo Kéïta le nomme Chargé de Mission auprès de lui dans le Cabinet de la Présidence du Gouvernement provisoire.

Au-delà des relations presse, il y joue le rôle d'un stratège politique et contribue à la rédaction des discours présidentiels. Parallèlement à ses activités à ce poste, le journaliste Doudou Gueye était engagé aux côtés du Dr Mamadou Gologo (Secrétaire d'Etat à l'Information). Membres fondateurs de l'Union nationale des Journalistes du Mali (Unajom, créée le 11 mai 1961), le ministre Gologo et Doudou Gueye en étaient respectivement le président et le secrétaire général. De là, le second devient aussi le secrétaire général de

L'Union Panafricaine des Journalistes (Upaj). Doudou Gueye fit partie des concepteurs des premiers textes régissant la presse au Mali indépendant. Ces textes sont relatifs notamment au Statut du journalisme, à la Commission d'attribution de la Carte d'identité des journalistes, à la Commission de contrôle de la Presse, ainsi qu'à la création de l'Agence de presse dénommée l'Agence nationale d'information du Mali (Anim).

En juin 1963, Doudou Gueye regagne le Sénégal où il s'est quasiment retiré de la scène strictement politique pour œuvrer principalement en tant qu'homme de culture. A Dakar, il fonde, au début des années 70, l'espace culturel «Le Relais», un cadre d'échanges abritant de bouillonnants débats, conférences et autres séminaires animés par des sommités intellectuelles (tel que Cheick Anta Diop) et des personnalités politiques et syndicales. Il écrit notamment en 1975 « **Sur les sentiers du Temple : Ma rencontre avec Félix Houphouët-Boigny** ». Il décède le 4 juin 1983 à Abidjan. Lors de la célébration du 40ème anniversaire de la naissance du RDA (à Yamoussoukro, les 18-25 octobre 1986), les participants au Colloque international sur l'histoire du RDA, sous l'égide du président Félix Houphouët-Boigny, ont manifesté un vibrant hommage à Doudou Gueye pour l'immense service qu'il a rendu à ce grand mouvement panafricaniste dédié à l'émancipation du continent.

## Feu Mamadou Talla :

Le 22 décembre 1960, par Décision du président Modibo Kéïta, président du Gouvernement provisoire de la République du Mali, le journaliste « Mamadou Talla, ex-directeur de Radio-Mali, est placé auprès de la Présidence du Gouvernement pour servir comme Attaché de presse. [Il] s'occupera notamment de l'information écrite et parlée au niveau de la Présidence et assurera une coordination efficace entre la Présidence et le Commissariat à l'Information pour tout ce qui concerne la presse et la radio. Il veillera à ce que le Commissariat à l'Information soit régulièrement et rapidement mis au courant de toutes les activités de la Présidence et éventuellement des autres départements [...] » A compter du 1er janvier 1961, il est nommé Conseiller technique chargé de la Presse à la Présidence du Gouvernement par le Décret N°80 du 25 février 1961. Lequel Décret est complété par un autre

N°325/PG-RM du 19 octobre 1961 nommant M. Talla « Conseiller technique à la Presse et à l'Information, aux Affaires étrangères à la présidence du Gouvernement à compter du 1er janvier 1961 ». Il assume ses fonctions jusqu'à la fin de la 1ère République renversée par le coup d'Etat militaire du 19 novembre 1968.

Né le 02 janvier 1931 à Kanel (Région de Saint-Louis au Sénégal), Mamadou Talla est Instituteur de formation. Venu dans le journalisme, il est de la première promotion (1954 – 1955) du Studio Ecole de la Sorafom à la Maisons-Laffitte à Paris. Cette école préparait la création des radios dans les colonies françaises dont Radio Soudan. Mamadou Talla est le premier directeur africain de cette Radio (1958 – 1960) en remplacement du premier directeur, le Français Jean Havanel. A l'éclatement de la Fédération du Mali, en août 1960, il fait partie du groupe des cadres sénégalais qui sont restés loyaux à Modibo Kéïta en le suivant à Bamako.

Conseiller de presse, M. Talla fut un confident du président Modibo Kéïta (1960-1968). Membre de la Commission d'Orientation du Parti, il siègea aussi au sein de la Commission de Politique Générale de l'US-RDA. A cette époque, autour du président Modibo Kéïta, il se trouvait au « premier cercle [avec] Seydou Badian Kouyaté, Madeira Kéïta, Ousmane Bâ », selon l'Historien malien Modibo Diagouraga qui témoigne ainsi : « Mamadou Talla (...) vit dans l'intimité du chef de l'Etat qui le charge souvent de missions spéciales et secrètes. Sur le plan universitaire, il a fait une carrière exceptionnelle qui renforce sa position dans l'entourage du Président. On peut juger de l'importance des services que cet homme de gauche rend au Parti [unique au pouvoir, l'US-RDA] au poste qu'il occupe. Sans être membre du Bureau [politique National, instance dirigeante du Parti], Mamadou Talla assiste à toutes les réunions des théoriciens du Parti dans le domaine de la politique économique. » Témoignage d'un de ses codétenus, Amadou Seydou Traoré : Talla était « remarquable par sa vivacité d'esprit, sa finesse d'analyse et son doigté dans l'action politique [...] Comme Conseiller personnel du président Modibo Kéïta, il joua d'importants rôles lors des rencontres africaines ou des conférences des Non-Alignés. Il est souvent arrivé que M. Talla soit chargé des missions spéciales auprès de nombreux chefs d'Etat d'Afrique et du Tiers-

Monde. » M. Talla a partagé avec son président des moments de joie, mais aussi des instants de peine. Suite au coup d'Etat militaire du 19 novembre 1968, M. Talla est emprisonné dans les geôles de Kidal et d'Intadénit. Il est libéré en 1975 et contraint par les militaires de rejoindre son pays natal. A Dakar, il va servir comme directeur de Cabinet ministériel puis chargé de cours au Cesti. Parallèlement, il est resté militant de l'US-RDA qu'il anime dans la capitale sénégalaise dans la clandestinité. A l'avènement de la démocratie pluraliste au Mali, il contribue à la renaissance de l'US-RDA et reprend ses activités politiques. Pour les élections générales de 1997, Il fut président du démembrement de la CENI dans la juridiction de l'ambassade du Mali au Sénégal couvrant la Gambie et le Cap-Vert. Suite aux consignes de boycott de l'Opposition (Coppo) depuis Bamako, il démissionne de ce poste à la veille du scrutin présidentiel controversé du 11 mai 1997.

Mamadou Talla est décédé le 1er mars 2000 à Dakar. Sa fille Mme Diarra Racky Talla (Membre du Bureau politique national de l'UM-RDA) fut ministre du Travail, de la Fonction publique chargé des Relations avec les Institutions. Gourdo Sow :

Nous avons très peu d'informations sur celui qui fut, entre 1968 à 1970, Conseiller politique chargé des Affaires étrangères et de l'Information dans le Cabinet du président du Gouvernement. Ensuite, il fut secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (1970-1971) puis Ambassadeur du Mali au Ghana de 1968 à 1979.

## Mme Sow Hawa Mariko :

Veuve de l'ancien Premier ministre Me Abdoulaye Sékou Sow (Chef du Gouvernement malien d'Avril 1993 à Février 1994), Hawa Mariko est née le 4 octobre 1946 à Youwarou (Région de Mopti). Elle est avec Mme Bastide Rose Moulinier, les deux premières femmes maliennes titulaires d'un diplôme universitaire en journalisme (Option Presse écrite) en fréquentant le département Journalisme de l'Université de Dakar (1967-1968) puis le Centre international d'enseignement supérieur en journalisme de Strasbourg (France, 1968-1971 puis 1972-1973).

Journaliste à l'Essor (1971-1972 puis 1973-1974), elle a occupé le poste d'Attaché de Presse avec rang de Conseiller technique à la

Présidence du Gouvernement dirigé par le Colonel Moussa Traoré (Octobre 1974-Février 1977). Elle devient ensuite Conseiller Technique au ministère de l'Information et des Télécommunications de 1977 à 1980. Les deux années suivantes, elle est Chargée de presse au Centre malien du commerce extérieur avant de servir au Projet du Cnuced pour le développement du commerce. De 1983 à 2007, elle se retrouve à la Division Contrôle des Assurances au sein de la Direction nationale du Trésor public. Reconvertie Administrateur civil en 1991, elle fait valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 2008.

### **Modibo Diarra :**

Né le 25 juin 1950 à Bamako, il est titulaire du Diplôme supérieur de journalisme du Cesti de Dakar (option Tv, 1974). Journaliste-Rédacteur au journal parlé de Radio-Mali (1974-1976). Chef de Division des Informations à Radio Mali (1976-1977). Premier directeur général du Centre national de production cinématographique (Cnpc, 1977-1979) qui a remplacé l'ex-Service d'Information Cinématographique du Mali (Scinfoma). Parallèlement, Chroniqueur politique à Radio-Mali et dans le journal L'Essor (1980-1985). Auteur de « Les Dix ans du Comité militaire de libération nationale : 1968-1978 ».

De mi-1979 au début avril 1986, Modibo Diarra devient Attaché de presse avec rang de Conseiller technique à la Présidence de la République. Il est ensuite promu Ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Gabon et auprès de la CDEAO, de Liptako Gourma, de l'Autorité du bassin du Niger et de la BAD, de 1986 à 1991. Dix-sept ans après, il redevient ambassadeur du Mali à Cuba, de 2008 à 2013. Auparavant, il avait servi au Cnpc comme Chargé des Dossiers (1991-2002). En 2001, il participe, en RDC, à la Mission de l'ONU sur les mines antipersonnel, sous l'égide du Général ATT. Quand celui-ci se présente à l'élection présidentielle de 2002, Modibo Diarra se trouve à ses côtés dans le rôle de président de la Commission médias de son staff de campagne électorale.

En décembre 2002, le journaliste de classe exceptionnelle change de corps professionnel en devenant Conseiller des Affaires étrangères. Il occupe le poste de chef du Bureau de l'information et de la presse, Porte-parole du ministère des Affaires étrangères, de juillet à

novembre 2003. Il est alors promu à la tête du Protocole de la République qu'il dirige jusqu'à sa nomination comme Ambassadeur à Cuba en 2008.

Rentré au pays en 2014, il jouit actuellement de ses droits à la retraite.

### **Tiona Mathieu Koné :**

Le 19 avril 1986, le président Moussa Traoré nomme le journaliste Tiona Mathieu Koné Attaché de presse à la Présidence de la République en remplacement de Modibo Diarra, nommé ambassadeur du Mali en Côte d'Ivoire. Né en 1954 à Lofiné (Cercle de Kadiolo-Région de Sikasso), il est détenteur du Diplôme supérieur du journalisme du Cesti de Dakar (1981, option Radio) et d'une Attestation de stage en Management de l'Institut national d'audiovisuel, INA (France, juillet 1999). Rédacteur en chef par intérim de la Radio, puis de la Télévision (1982 - 1984) et parallèlement correspondant de presse au ministère du Plan. D'avril 1986 à juin 1991 : il occupe le poste d'Attaché de presse puis Conseiller en communication à la Présidence de la République du Mali. Sur son initiative, le Service de presse est transformé en Bureau de presse en 1988. Après la chute du régime de Moussa Traoré, il passe quelques mois avec le président du Ctsp, chef de l'Etat, Amadou Toumani Touré, de mars 1991 au 30 juin 1991, avant de retourner à la RTM à Bozola. Il redevient journaliste affecté à la Division des Programmes, chargé de la réalisation et la présentation d'émissions audiovisuelles. De juillet 1991 à août 1993, il assure la lecture des « Avis & Communiqués » sur les ondes de Radio-Mali. Beaucoup de ses collègues et proches ont trouvé cette situation « très dégradante » pour un ancien collaborateur d'un chef d'Etat. Il quitte l'Ortm grâce à l'ancien ministre des Affaires étrangères, Me Alioune Blondin Bèye, Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies à la Mission de l'Onu en Angola (Unavem,) pour la recherche de solution pacifique au conflit angolais. Tiona l'accompagne dans sa mission comme Assistant spécial, de septembre 1993 à février 1995.

De septembre 1995 à décembre 2000 : Coordinateur principal du Groupe Klédu, Groupe privé multimédia au Mali comprenant une radio, une imprimerie, une maison d'édition et une télévision de rediffusion de bouquets satellitaires. Sur Radio-Kledu, lui-même prend

en charge de nombreuses productions dont : « Chroniques du temps qui passe » qui portent sur les questions d'actualité, lesquelles chroniques sont publiées dans L'Indépendant (1996-2002) ; « Club de la presse » première du genre lancée en juillet 1997 et regroupant les grands médias de la place (Radios et journaux) autour de grandes personnalités des secteurs public, privé ou d'institutions internationales pour débattre d'un thème majeur ; et « De vous à moi » un entretien à bâtons rompus avec une personnalité malienne ou étrangère. Après le Groupe Klédu, Tiona Mathieu Koné intègre la Direction Générale de l'Energie du Mali (EDM-sa) où il devient successivement : directeur central Communication et Développement durable (2001-2005), Conseiller à la Communication auprès du DG (2005-2013), directeur de la Communication Qualité-Marketing (2013) puis directeur des Relations publiques et de la Communication, de 2014 à son départ à la retraite fin 2016. Entretiens, il fut membre du Conseil scientifique de la Faculté des sciences juridiques et économiques (Université du Mali) pour le programme de formation pour le Diplôme d'études supérieures spécialisées en journalisme (1988-1999). Ensuite, Chargé de cours de communication à l'Institut universitaire de gestion (IUG, 1998), puis Chargé de cours de gestion de l'information à la section journalisme de l'Iglam (Institut de gestion et de langues appliquées aux métiers) en 2000 et enfin Chargé de cours de communication à l'Institut Sup' Management de Bamako (2002-2004).

### **Sidiki N'Fah Konaté :**

Celui qui a été ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement (Avril 2011-Avril 2012) fut Directeur Général de l'Ortm, et aussi un éphémère Conseiller technique chargé de la Presse auprès du Comité de transition pour le salut du peuple (Ctsp) qui a été l'instance dirigeante (ayant une mission législative) du Mali après la chute du président Moussa Traoré. Présidée par le Lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, cette instance suprême de la gestion des affaires publiques comprenait des militaires putschistes du CRN (Conseil de réconciliation nationale) et des représentants du Mouvement Démocratique rassemblés au sein de la Coordination des associations et organisations politiques et

syndicales qui ont combattu le parti unique en œuvrant pour l'instauration du pluralisme démocratique au Mali. Dans les faits, la présidence du CTSP fonctionnait comme la Présidence de la République. Le chef de l'Etat était assisté dans ses tâches par de nombreux collaborateurs dont des Conseillers techniques. Parmi lesquels Sidiki N'Fah Konaté qui a dirigé le Bureau de communication présidentielle d'avril à septembre 1991.

Né le 2 janvier 1956 à Tousséguela (Cercle de Kolondiéba- Région de Sikasso), il est détenteur d'un Doctorat de 3ème cycle en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication, obtenu à l'Université de Nice (France) en soutenant en avril 1983 une Thèse sur «Les mutations communicationnelles au Mali : le cas de la presse et de la radio». Journaliste fonctionnaire, Sidiki N'Fah Konaté a gravi tous les échelons au sein de l'audiovisuel public.

De 1987 à 1991, il fut reporter, présentateur de journaux parlés et télévisés ainsi que chef du Service Reportage à la Radiodiffusion Télévision du Mali (RTM). Ensuite, il a été animateur de débats politiques et de société entre 1993 et 2002 sur le plateau de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM). Entre-temps, il en est devenu directeur général adjoint (ORTM, 1993-1997) puis DG de 1997 à 2011. Il fut Directeur général de l'ORTM jusqu'à son départ à la retraite en décembre 2018. Avant de revenir à Bozola, il officiait comme Conseiller en communication du président de l'Assemblée nationale (2014-2016).

Il y a moins de 30 ans, Sidiki N'Fah Konaté a été Correspondant de presse du ministère des Affaires étrangères (1989-1991), puis Conseiller Technique chargé de l'Audiovisuel au ministère de la Communication, chargé de la libéralisation des ondes, de la création des radios privées et de la restructuration de la Radio TV d'Etat en Radio TV de service public (1991-1993). Rapporteur Général des premières Journées nationales de l'information et de la communication du Mali (décembre 1991), il a été aussi Rapporteur Général du Séminaire national sur la définition de la Politique nationale de communication pour le développement (1993). Il a assuré la présidence de la Commission Médias des grandes conférences internationales organisées au Mali (2000-2011). En mars 2015, il a présidé les travaux de l'Atelier national sur la stratégie gouvernementale

au Mali. Sidiki N'Fah Konaté faut également le président du Réseau de l'audiovisuel de l'Afrique francophone (Rapaf). Au plan politique, il milite au Rpm (le parti présidentiel) dont il est le secrétaire à la Communication de la Section de Kolondiéba et fait partie des cadres influents de la Coordination régionale de Sikasso.

## Feu Soumana Touré:

Détenteur du Diplôme supérieur de journalisme du Cesti de Dakar (Option Radio-TV, 1982), Soumana Touré a servi pendant 5 ans comme reporter Radio-Tv puis présentateur de journal parlé à la Radiodiffusion Télévision du Mali (RTM). Après avoir servi dans les rédactions Radio et TV de la RTM, «Zou» comme l'appelaient ses confrères est l'un des rares journalistes à collaborer pendant une dizaine d'années avec trois chefs d'Etat. Sous le président Moussa Traoré, il a été nommé en 1988 Attaché de presse au Bureau de presse dirigé par Tiona Mathieu Koné. Il est resté à ce poste après le changement de régime en mars 1991. Soumana Touré a ainsi assisté le Conseiller de presse Sidiki N'Fah Konaté pendant six mois. Lorsque celui-ci est nommé fin août 1991 Conseiller technique au ministère de la Communication, «Zou» est devenu de fait le principal chargé des relations de presse du Lieutenant-colonel ATT, président du Ctsp, chef de l'Etat.

Soumana Touré est aussi resté à Koulouba après les premières élections pluralistes du Mali démocratique. Le président Alpha Oumar Konaré le nomme Chargé de mission assistant de Cheick Mouctary Diarra, Conseiller en Communication et aux Relations publiques. Après dix années de présence dans le Bureau de presse à la Présidence de la République, «Zou» intègre, fin 1997, le Cabinet du ministre Modibo Sidibé aux Affaires étrangères. C'est en service à ce poste qu'il est décédé en 1999.

## Cheick Mouctary Diarra :

Après avoir été l'un des stratèges de la campagne du candidat de l'Adema-Pasj, Alpha Oumar Konaré élu président de la République en avril-mai 1992, il a automatiquement intégré le Cabinet présidentiel en juin 1992. Il y est resté jusqu'en août 1996. A Koulouba, Cheick Mouctary Diarra a occupé le poste de Conseiller en communication en s'occupant aussi des Relations avec les autorités tradi-

tionnelles et religieuses (1992-1993) puis des Relations publiques (1993-1995). Il est ensuite promu ambassadeur du Mali au Sénégal, en Gambie et au Cap-Vert avec résidence à Dakar, du 16 Août 1995 au 31 Décembre 1997). A partir de ce moment, il fait valoir ses droits à la retraite. Il revient sur la scène publique, 17 années plus tard, grâce au président IBK qui le nomme ambassadeur du Mali en France où il réside depuis mars 2014.

Né le 08 juin 1939 à Ségou, il fréquente l'UER-Journalisme de l'Université de Dakar (1965-1968). Suite à la fermeture des universités françaises consécutivement aux événements de Mai 1968, l'Université de Dakar (encore sous administration française) connaît des remous et est aussi fermée. Diarra avec d'autres étudiants maliens terminalistes sont redéployés au Centre international d'enseignement supérieur en journalisme de Strasbourg pour terminer leurs études (1968 - 1969). Rentré au bercail quelques mois après le coup d'Etat militaire du 19 novembre 1968, Cheick Mouctary est nommé Rédacteur en chef de L'Essor (1970 - 1977). A la même période, il est directeur adjoint de l'Anim (l'Agence nationale d'information du Mali). Il devient par la suite le premier directeur général de l'Amap (Agence malienne de presse et de publicité, née de la fusion de l'Anim et de l'Amp - Agence malienne de publicité), de 1977 à 1990. A la Une de L'Essor, ses Billets « Pourquoi ne pas le dire ? » étaient signés Tiefing (c'est-à-dire l'homme noir). Il fut Conseiller Technique au ministère de l'Information (de juin 1990 à septembre 1991). Pendant sa carrière professionnelle, il dirige l'Union nationale des journalistes du Mali (Unajom). A la même période, il est le secrétaire général de l'Union des journalistes africains (UJA).

Journaliste, Cheick Mouctary fut aussi un militant politique. Dirigeant influent du Parti malien du travail (PMT). D'obédience marxiste, ce parti a quasiment évolué en clandestinité quand le parti unique s'est imposé de fait pendant la Première République (1960-1968). A la chute de Modibo Kéïta, il va beaucoup s'activer en cachette dans les années 1970 contribuant progressivement à la chute du président Moussa Traoré, le 26 mars 1991. C'est dans cette clandestinité que Cheick Mouctary Diarra anime, avec d'autres intellectuels, le PMT et son organe L'Abeille devenu après Sané. De même, il est l'un des rédacteurs sous l'anony-

mat de Les Echos, premier journal privé (lancé le 17 mars 1989) très engagé pour l'ouverture politique. Tout en animant dans la plus grande discrétion l'opposition politique, ces intellectuels et d'autres cadres militants PMT assumaient, paradoxalement, des responsabilités dans les rouages administratifs de l'Etat. Ils appliquaient ce qu'on appelait la « politique de l'entrisme » dont l'objectif visé est d'« intégrer le système pour le détruire à l'intérieur ». C'est ainsi que Cheick Mouctary Diarra, directeur général de l'Amap, est désigné Rapporteur Général du Congrès constitutif du nouveau Parti-Etat, l'UDPM (Bamako, 28-31 Mars 1979). Membre fondateur de l'Adema (association politique, créée en octobre 1990), il signe avec des pseudonymes des articles dans les colonnes de L'Alternance contre des adversaires politiques. En mai 1991, il est parmi les pères fondateurs de l'Adema-Parti africain pour la solidarité et la justice, sans jamais être membre de son Comité exécutif. Après avoir servi en France comme Ambassadeur du Mali, Cheick Mouctary Diarra est décédé le 1er avril 2019 où la nation lui a rendu un hommage mérité en présence du Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta.

### **Abdoulaye Traoré :**

Ancien Directeur général de l'Agence malienne de presse et de publicité (Amap), il est né à Bamako le 12 juillet 1956. Après deux années d'études en Lettres à l'Ensup de Bamako (1975-1977), Abdoulaye fréquente le Cesti de Dakar où il décroche, en 1980, le Diplôme supérieur de journalisme (Option Presse écrite). Il passe toute sa carrière journalistique au sein de l'Amap où il sert dans les différentes rédactions du Quotidien national L'Essor, du mensuel Sunjata puis de l'Agence de presse qu'il dirigera entre 1991 et 1996. A son actif, deux publications hebdomadaires «Mali Presse Info» (sur l'actualité régionale) et «Mali Eco-Presse».

Lancées en 1995 par Abdoulaye Traoré, ces deux bulletins ont cessé de paraître, fin 2016, avec la volonté de celui qui les avait fondés et qui est devenu le patron de l'Amap. Auparavant, de son poste de directeur de l'Agence de presse, Abdoulaye Traoré est promu, début 1996, Conseiller en communication du président Alpha Oumar Konaré. Il en démissionne pour «convenances personnelles» en moins d'un an de collaboration. Il mène ensuite des

travaux de consultation pour des organismes tels que le Pnud. Auparavant, il avait été correspondant au Mali de l'Agence panafricaine Panapress, de 1983 à 1995. Parallèlement à ses activités journalistiques, il fut membre du Comité national de l'égal accès aux médias d'Etat (1994-2001). En 2006, il devient correspondant à Bamako de l'Agence africaine Apanews dont il est membre fondateur. Revenu à l'Amap, il est réaffecté à la Rédaction de L'Essor comme correcteur avant d'être directeur général suite à un appel à candidatures. Il a été admis à faire valoir ses droits à la retraite depuis le 31 décembre 2018.

### **Djibril M'Bodge**

Né le 24 février 1953 à Niono (Région de Ségou), Il fut Attaché de presse à la Présidence de la République (1995-1998). Suite à la démission du Conseiller en communication Abdoulaye Traoré en 1996, Djibril M'Bodge est devenu de fait son remplaçant. Après avoir géré notamment les relations presse de Koulouba, il reprend le micro, fin avril 1999, en présentant le journal parlé à Bozola. Année à laquelle il est retourné à l'Ortm où il avait commencé sa carrière début 1979. Il est détenteur du Diplôme supérieur de journalisme (Cesti de Dakar, 1978, Option Radio-TV).

Journaliste-reporter et présentateur du journal parlé à Radio Mali (1978-1983), il fut le premier rédacteur en chef du Journal de la Télévision (RTM, 1983) puis directeur des Infos TV (1993-1995). Auparavant, il a servi comme correspondant de RFI au Mali (1983-1985) avant d'être Correspondant à Bamako de la Radio panafricaine Africa N°1 pendant dix ans (1985-1995). S'ensuit son expérience de Chargé de presse à la Présidence de la République. Le Bureau de presse qu'il animait est transformé en Cellule de Communication à la suite d'un atelier stratégique, tenu en juillet 1996, sur le fonctionnement des services du chef de l'Etat. Djibril M'Bodge gère un embryon cellulaire jusqu'à son remplacement fin 1998. Il redevient journaliste à l'ORTM (1999-2003). Membre du staff de communication de la campagne du candidat ATT (Adema) à l'élection présidentielle d'avril – mai 2002, il est nommé septembre 2003 Conseiller en communication à l'Ambassade du Mali en Ethiopie. Il y reste jusqu'en 2009, année à laquelle il retourne encore à l'Ortm sans affectation précise jusqu'à son départ à la retraite le 1er janvier 2016.

### **Mohamed Dramane Askia :**

Diplomate de carrière, il fut Conseiller en communication du président Alpha Oumar Konaré (7 Sept 1998-11 août 2000). Mohamed Askia est Conseiller des Affaires étrangères, titulaire d'un Doctorat en droit public avec une thèse sur « L'acte administratif unilatéral en droit public malien : contribution à l'étude de la prise de décision » (Université de Toulouse 1, 1992). Il a été successivement : Conseiller à l'Ambassade du Mali à Paris (1993-1997), Deuxième Conseiller à l'Ambassade du Mali à Bruxelles (2002-2007), Vice-Consul Général du Mali à Paris (2007-2011), Premier Conseiller à l'Ambassade du Mali à Pékin (2011-2013), Premier Conseiller à l'Ambassade du Mali à Paris (2013-2015). En plus de ces postes diplomatiques et consulaires, Mohamed Askia a occupé le fauteuil de secrétaire général du ministère de la Coopération internationale et de l'Intégration africaine (2015-2016) avant d'être le secrétaire général du Comité national d'organisation du Sommet Afrique-France de Bamako (Cnosaf, 2016-2017). Auparavant, Mohamed Askia a été membre de l'équipe de communication de la campagne présidentielle du candidat ATT (Avril 2007).

### **Abdoulaye Sidibé :**

Né le 18 mai 1946 à Kayes. Diplômé de l'Ecole de formation de l'Ortf (agent de Programme radio, Niveau II, Paris, 1971) puis du Cesti de Dakar (Option Radio, 1975). Il a occupé plusieurs postes de responsabilité à Radio-Mali devenu RTM en 1983 puis à l'ORTM en 1992 : chef de Section radio rurale (1976-1979), chef de Division informations (1980-1983), directeur général adjoint (1983 -1987) et directeur général de l'ORTM, de 1993 à 1997. D'août 1999 à août 2000, il est nommé Conseiller technique à la Présidence de la République en y dirigeant la «Mission pour l'An 2000». Par la suite, il est promu Conseiller en communication (août 2000- juillet 2002). Après Koulouba, il préside depuis 2003 le Comité national de l'égal accès aux médias d'Etat, chargé notamment de régulation médiatique en période électorale. Parallèlement à ses charges à la tête de cet organe régulateur, Abdoulaye Sidibé alias «Grand Jules» pour les intimes, a dirigé des activités de communication de plusieurs structures : Premier Assistant chargé de communication du président de la Commission na-



tionale d'organisation du Sommet Afrique – France au Mali (Mars 2004 – Mars 2006). Membre du Comité d'experts chargés de réflexion sur la consolidation du processus démocratique au Mali devenu ensuite Comité d'appui aux réformes institutionnelles puis la Mission d'appui aux réformes politiques (entre 2008 et 2012). Dans la perspective des négociations de sortie de crise politico-sécuritaire dans le Septentrion malien, Abdoulaye Sidibé a été désigné chargé de communication auprès du Haut-Représentant du chef de l'Etat pour le Dialogue inclusif inter maliens (2014-2015).

## Seydou Sissouma :

Il est rentré au bercail après six années (Septembre 2011-Mai 2017) passées à Ouagadougou où il siégeait au titre du Mali au sein de la Commission de l'Uemoa. Il en fut le chef du Département développement Humain couvrant plusieurs domaines : Enseignement supérieur, Formation professionnelle, Santé, Protection sociale, Mutualité, Promotion de la femme, Arts et Culture.

Seydou Sissouma a su les gérer grâce notamment à l'expérience de la gestion des affaires publiques qu'il a acquise auprès du président ATT dont il fut le Conseiller en communication pendant neuf ans (juillet 2002-Juin 2011). A l'époque, il fut l'un des plus influents collaborateurs présidentiels. Et il était affectueusement appelé «Gorgui» (l'homme ou le Vieux en Wolof) par ATT lui-même, en raison de son long séjour (1982-2002) au Sénégal.

Né le 15 novembre 1961 à Bamako, Seydou Sissouma est détenteur du Diplôme supérieur de journalisme du Cesti (Spécialité Presse écrite, Major de la promotion 1987). Il a décroché également en 2011 le Diplôme d'Auditeur de la 11ème Promotion du Centre d'études diplomatiques et stratégiques (Ceds) de Paris (Antenne de Dakar). Dans la capitale sénégalaise, « Sissouma » comme on l'appelle communément, y a passé l'essentiel de sa carrière journalistique, notamment au sein du Quotidien national Le Soleil. Il y occupe plusieurs postes entre 1988 et 2002 : Reporter aux Services Société-Culture, Régions (1988 – 1990), journaliste au Service International (1990-1994) avant de diriger ledit Service (1994-1996),

– Rédacteur en chef adjoint, chef du Service International et Internet (1996-2001) et Ré-

dacteur en chef chargé des Dossiers, Cahiers spéciaux et du Multimédia au sein du Directoire des Rédactions du Groupe Le Soleil – Grafisol (Août 2001-Juillet 2002). C'est de ce poste que le président ATT lui fait appel en reconnaissance de ses compétences et en récompense de son engagement avec d'autres cadres maliens vivant à Dakar, signataires d'un Appel invitant, le 18 juin 2000, le Général ATT à briguer le fauteuil présidentiel.

Nommé Conseiller technique, Seydou Sissouma dirige la Cellule Communication devenue une structure formelle à Koulouba composée de plusieurs Chargés de mission et du personnel technique (photographes et informaticiens).

Sous la houlette de Sissouma, cette Cellule a donné plus de visibilité et de lisibilité à l'action présidentielle à travers plusieurs initiatives dont : l'animation d'un site internet, la régularisation d'une cérémonie de vœux de nouvel An de la Presse, l'institution d'une Conférence de presse annuelle (8 juin) ainsi que l'émission annuelle radio-télé «Baro», c'est à dire un entretien à bâtons rompus entre le président ATT et des animateurs de l'audiovisuel en bamakan.

En avril 2007, Seydou Sissouma a été le chef du Quartier Général de la communication de la campagne pour la réélection du président ATT. Après avoir été inspirateur et vice-président du Club perspectives et développement (Cpd, créé en 2005), Sissouma a pris une part active dans la transformation du Mouvement citoyen en un parti politique, le Pdes précisément (né en juillet 2010) dont il figure parmi les vice-présidents.

Cet engagement politique ne l'éloigne pas trop de ses partenaires de la Francophonie avec lesquels il a mené de nombreuses activités dans le domaine des TIC. Il a été notamment Rédacteur en chef du Réseau des médias francophones du Sud (Mediaf, Oct 1998-Juillet 2002). A ce titre, il a été coordinateur de «Bamako 2000», le journal de la Conférence sur «Internet, les Passerelles du Développement» (février 2000). Correspondant de «Liaison francophone» bulletin électronique de veille dans le domaine des TIC (1999-2000), Sissouma est aussi resté connecté au Sénégal où il fut membre du Groupe de consultants ayant élaboré la Stratégie nationale dans le domaine des TIC, Membre d'Internet Society et Membre de l'Observatoire sur les systèmes d'informa-

tions, les réseaux et les inforoutes au Sénégal (Osiris). Il est auteur de nombreux articles et études sur Médias et TIC en Afrique.

Depuis quelques mois, Seydou Sissouma est le Directeur de Cabinet de l'ancien Président de la République, Amadou Toumani Touré.

## Diarra Diakité :

Si Seydou Sissouma a été le maître d'œuvre de la modernisation de la communication présidentielle, c'est Diarra Diakité qui en a été le véritable artisan surtout dans le volet électronique. Il a rejoint la Cellule Communication en septembre 2004 avec rang de Chargé de mission et administrateur du site de la Présidence de la République qui venait d'être créé. Le promu avait le profil de l'emploi et la passion du métier.

Né le 02 novembre 1959 à Nénédianna (Cercle de Yanfolila), il est détenteur d'une Maîtrise en Histoire-Géographie (Ensup de Bamako, 1987) et d'un Duts obtenu en 1990 au Centre Inter africain d'études en radio rurale de Ouagadougou (Cierro). Au Burkina, Diarra Diakité fut Cadre Communicateur et a servi au Cesao (Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest) de Bobo-Dioulasso en y occupant différents postes : Communicateur, responsable de la Cellule des publications du Cesao (Mai 1998-Octobre 2003). Il y a mené, entre novembre 2003 et mars 2004, des travaux de consultation (novembre-mars 2004) pour le compte du Rcs/Bf (Réseau des communications sociales au Burkina Faso), un Projet bilatéral mis en place par le Canada et le Burkina. Avant cette expérience au Burkina Faso, Diarra Diakité avait été journaliste à la RTM puis à l'Ortm à Bozola. De juillet 1990 à juin 1995, il fut reporter d'actualité pour les rédactions Radio et TV. Entretemps il fit un bref passage (1991-1992) à l'éphémère hebdomadaire privé L'Opinion. Revenu à l'audiovisuel public, il devient présentateur du journal parlé, initiateur de l'émission hebdomadaire d'informations et de débats «Cité en Question» sur la deuxième chaîne de l'Ortm (95.2 FM), Chargé de la «Revue de Presse hebdomadaire» (en français) à la Radio pendant cinq (5) mois, ainsi que présentateur-animateur de débats et de table-ronde à la Télévision (émissions «Droit de savoir» et «Devoir d'informer»). Producteur de programmes en langue nationale bamanan, il devient Co-formateur du séminaire de recyclage des animateurs- produc-

teurs-preneurs de son de la Radio rurale du Mali (Projet FAO-Relance de la Radio rurale du Mali) en juin-juillet 1993.

Parallèlement, il collabore au Magazine de RFI «Questions d'Afrique et de l'Océan Indien» (1994-1995) puis au Quotidien privé burkinabè «Le Journal du Soir» (1994-1997). Entretemps, il est recruté comme Spécialiste en radio rurale au Projet Mali-Fnuap en IEC-Population (Juin 1995-décembre 1997). A la fin de ce Projet, il retourne au Burkina pour ne revenir au Mali qu'en septembre 2004 sur sollicitation de la Cellule Communication de Koulouba.

Outre l'administration du site Internet présidentiel, il est désigné Maître des Cérémonies de la Présidence de la République. A l'instar des autres cadres de ladite Cellule, il participe à la campagne de communication du candidat ATT à l'élection présidentielle d'avril 2007 en animant le site du QG de communication et le Quotidien de campagne Le Contrat.

En juillet 2011, à la nomination de Seydou Sissouma à la Commission de l'Uemoa, Diarra Diakité est promu Conseiller technique et chef de la Cellule de la Communication devenue Direction de la Communication et des Relations publiques. Après les événements de mars 2012, il est reconduit dans ses fonctions de Directeur de la Communication sous le président Dioncounda Traoré, d'avril 2012 à septembre 2013. Après l'élection du président IBK, Diarra Diakité est remplacé par Sambï Touré, mais il reste Conseiller technique chargé notamment de l'animation du site web de l'institution présidentielle. Il quitte définitivement Koulouba en octobre 2016 pour rejoindre Bruxelles où il est promu Conseiller en communication à l'Ambassade du Mali en Belgique.

### **Sambï Touré :**

Presque deux mois après son investiture à la Magistrature suprême, le président IBK nomme, le 21 octobre 2013, Sambï Touré Conseiller technique chargé de la Direction de la Communication et des Relations publiques de la Présidence de la République. C'est une récompense politique pour ce journaliste et patron du Quotidien privé Info-Matin qui défend IBK dans sa gestion partisane depuis des années. Tant en 2007 qu'en 2013, Sambï Touré a fait partie du staff de communication du porte-drapeau du RPM à l'élection présidentielle. Militant affiché, il est désigné adjoint

au secrétaire à la Communication du parti des Tisserands lors de son 4ème congrès ordinaire d'octobre 2016. Auparavant, «Sambï», comme on l'appelle communément, avait été remercié, le 2 octobre 2014, «pour raisons d'Etat» qui le font quitter son poste de communicateur en chef à Koulouba.

Né en 1964 à Nioro du Sahel (Région de Kayes), Sambï Touré est titulaire d'une Maîtrise en Droit privé obtenue à l'ENA de Bamako en 1989. Il devient Chargé de cours de Droit dans plusieurs établissements secondaires privés (1990-1993). Il entre dans la presse comme chroniqueur pigiste traitant des questions politiques et des analyses juridiques dans l'hebdomadaire Le Republicain (début 1993). A la fin de la même année, il intègre la première équipe rédactionnelle du premier 1er Quotidien privé, Nouvel Horizon lancé par Chouaidou Traoré (Paix à son âme !). Lorsque celui-ci partait aux USA pour des études de spécialisation, il a confié la gérance du journal à celui qui fut reporter puis rédacteur en chef. Sambï assumera finalement les fonctions de directeur de publication de Nouvel Horizon de 1994 à 1998. Au retour de Chouaidou Traoré au bercail, Sambï Touré crée son propre Quotidien Info-Matin dont le numéro inaugural paraît le 05 janvier 1998. En 2003, il met sur le marché un hebdo satirique, Le Canard Libéré, ne paraissant plus depuis des années. Présentement, Info-Matin est l'organe phare du Groupe de presse IM-Sarl comprenant également un réseau de stations Radio (IKA-FM) et une imprimerie. Bien que fondateur dudit Groupe, Sambï Touré n'en est plus formellement son patron en raison de son engagement dans la politique partisane. Il a piqué le virus de la politique en 1990 en adhérant au Cnid-Association puis s'est retrouvé dans plusieurs associations dont l'Adide (Diplômés sans emploi), le Club Démocratie et République avec le futur ministre Ahmed Diane Séméga, l'Assep (Editeurs de presse privée), l'Odep (Autorégulation de la presse) et le GROUPE (Patronat de la presse privée). Depuis juillet 2017, Sambï Touré est le directeur du Centre d'information gouvernementale (Cigma), un service rattaché au ministère de l'Economie numérique et de la Communication.

### **Racine Thiam :**

Éliminé au 1er tour de l'élection présidentielle du 27 juillet 2013 en se classant 19ème sur

27 candidats, le président-fondateur du Parti CAP (Convergence d'Actions pour le Peuple), a appelé ses militants et sympathisants à voter IBK au second tour. Avant d'adhérer à la Convention de la Majorité présidentielle Racine Thiam a fait partie du «Collectif des jeunes Candidats», un regroupement informel qui s'est engagé à soutenir l'action du président IBK. Celui-ci le nomme, le 19 août 2015, Conseiller technique à la tête de la Direction de la Communication et des Relations publiques de la Présidence de la République en remplacement de Sambï Touré relevé début octobre 2014. Une promotion politique pour ce jeune spécialiste en Marketing.

Né à Bamako le 24 septembre 1975, Racine Seydou Thiam est détenteur d'un DUT en Marketing Management (IUG de Bamako, 2000). Avec ce parchemin, il fait partie de l'équipe de vente de la «Maliennne de l'Automobile» avant d'être nommé au poste de chef d'agence de Malivision (distributeur et rediffuseur d'images TV) à Ségou et à Sikasso cumulativement. Il se retrouve bien après en France où il fréquente l'Institut international de Management du Conservatoire national des arts et métiers d'Orléans. Nanti de ce diplôme, il est recruté au Cabinet Nizon Consulting à Angers comme chargé de la conception des modules de formation. Puis, de 2003 à 2006, il est chef de produit télémarketing Telog France. De retour au Mali, il est promu directeur adjoint Marketing & Communication de la Bdm-sa (fin 2006-2008). A la société de téléphonie Orange-Mali (2008-2013), il est successivement chef de la Division Communication puis directeur de la Communication et Relations extérieures. Il est aussi promoteur et PCA du Groupe ISC-BS (comprenant l'Institut supérieur de commerce-Business School et Global Initiativ Consult). Dans la vie associative et politique, il a fait ses débuts à l'AEEM (Association des élèves et étudiants du Mali) où il a occupé les postes de secrétaire à l'Information au lycée, Secrétaire général de l'IUG puis membre du Bureau de coordination et président du présidium du congrès en 2000. En 2007, il fonde La Boussole, un «cercle de réflexions sur pour proposer des solutions inédites aux maux de la Nation». En 2012-2013, il fonde l'association «Rassemblement pour les actions concrètes» qui donnera naissance au Parti CAP. Après près de deux années de service à Koulouba, Racine Thiam démissionne, le 23 mai dernier, de son

poste de conseiller présidentiel pour des raisons officiellement non avouées. On retient parmi ses initiatives, une veille permanente sur les réseaux sociaux et surtout la tenue d'une dizaine d'éditions de la conférence de presse mensuelle « Rendez-vous avec Kouloba », organisée à la Maison de la presse courant 2016.

## Tiégom Boubèye Maïga :

Par le Décret présidentiel (N°2017-0562 du 3 juillet 2017, le président IBK nomme son 3ème Conseiller en communication en la personne du journaliste Tiégom Boubèye Maïga, TBM d'une de ses signatures de presse. Il a rang de Conseiller technique occupant le fauteuil de directeur de la Communication et des Relations publiques au Secrétariat Général de la présidence de la République.

Frère cadet de Soumeylou Boubèye Maïga (SBM) (Ancien Premier ministre et ministre-secrétariat général de la Présidence de la République), Tiégom Boubèye est né le 27 avril 1964 à Gao.

Titulaire du Diplôme supérieur de journalisme (Cesti de Dakar, option Presse écrite, 1988), il fut le premier Rédacteur en chef du bimensuel Les Echos, lancé le 17 mars 1989 et dirigé par le Pr Alpha Oumar Konaré qui l'a conçu et réalisé avec d'autres camarades de luttes syndicales et politiques. Dans ce journal, Tiégom Boubèye Maïga a écrit de nombreux articles de reportage et d'analyses politiques et a animé avec un style humoristique une chronique sociopolitique dénommée «Méchage». Après le Pr Alpha Oumar Konaré (devenu président de la République), le décès du Pr Abdoulaye Barry et le départ du Pr Salif Berthé, Tiégom Boubèye Maïga est devenu le 4ème directeur de publication de Les Echos (1996 – 2000), devenu entretemps quotidien. Il sera ensuite le Coordinateur des publications (qui comprenait en plus du quotidien, la Revue culturelle Jamana et le Magazine des jeunes Grin-Grin de la Coopérative Jamana, entre 2000 et 2002.

Il devient Conseiller à la Rédaction (2002-2007) après avoir créé, fin 2000, son Agence de communication : Algaita. Auparavant, Tiégom Boubèye Maïga est descendu dans l'arène politico-médiatique en qualité de : Membre de la Commission presse et communication de l'Adema-Pasj (1991-2006), Membre du staff de communication de son frère aîné

SBM, candidat à la candidature de l'Adema-Pasj à la présidentielle du Mali (Décembre 2001 – janvier 2002), Membre du staff de campagne présidentielle du candidat de l'Adema-Pasj Soumaila Cissé à l'élection présidentielle de 2002. Il joue le même rôle dans l'équipe de communication de son frère SBM devenu candidat de l'Association Convergence 2007 à la présidentielle d'Avril 2007.

Entretemps, son Agence de communication édite l'hebdomadaire La Nouvelle République (lancée mi-janvier 2007) sous la direction de publication de TBM. Il quittera la direction du journal en 2013 lorsqu'il est promu chef de Cabinet du ministre Abdel Karim Konaté alias Empé.

D'août 2013 à juin 2017, TBM occupe le même poste dans les différents ministères dirigés par «Empé» : Commerce-Industrie ; Finances ; Commerce-Industrie ; Commerce en même temps Porte-parole du Gouvernement. Après cette expérience des cabinets ministériels, Tiégom Boubèye Maïga a entamé, début juillet dernier, une autre expérience : celle de collaborateur présidentiel en qualité de Directeur de la Communication et des Relations publiques.

Son Décret de nomination de Conseiller technique à la Présidence a été abrogé, le 5 novembre 2019 par le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta.

## Adam Thiam

Pour combler son manque de communication criante, la présidence de la République a jeté son dévolu sur le chroniqueur Adam Thiam, qui vient d'être nommé chef de la Cellule de communication de la présidence de la République du Mali. L'éditorialiste du quotidien d'informations générales "Le Républicain", Adam Thiam est un homme de média respecté par ses pairs. Il fait partie en tout cas des rares disciples des bons codes du journalisme et de la communication politique.

Le désormais directeur de la communication de la présidence de la République est diplômé en sciences humaines. Il est aussi détenteur d'un master en Communication pour le développement de l'Université de Harvard, obtenu en 1995 après une spécialisation en sécurité alimentaire à la London School of Hygiene and Tropical medicine en 1984.

Sur le plan professionnel, Adam Thiam est en terrain connu, car après avoir été directeur du

plaidoyer et de la communication au Bureau Afrique de l'IPPF à Nairobi au Kenya, il a travaillé comme conseiller à la communication et porte-parole du président de la Commission de l'Union africaine de 2003 à 2005 sous le mandat d'Alpha Oumar Konaré, avant d'être consultant (évaluation et formation dans le domaine de la communication, évaluation de projets).

Il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment directeur de la communication, (consultant) Bureau du Vérificateur général, Bamako, Mali (2007-2008), directeur du plaidoyer et de la communication Bureau Afrique IPPF, Nairobi, Kenya (2006-2007), conseiller à la communication et porte-parole du président de la Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, Ethiopie (2003-2005), conseiller (consultant) à l'Agence de développement social, chargé du renforcement de capacités des ONG, Bamako, Mali (2000-2003), journaliste et consultant, Bamako, Mali (1997-2000), stagiaire, Université de Harvard, Cambridge, MA, USA (1994-1996), coordonnateur du Réseau d'information des terres arides, Bureau régional d'Oxfam UK, Dakar, Sénégal (1991-1994) ; chargé de communication, Acord, Londres, UK (1988-1991), coordonnateur du Projet d'information sur la sécurité alimentaire, SCF-UK, Mopti, Mali (1985-1990), stagiaire au département de nutrition de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, option sécurité alimentaire, Londres, UK (1983-1984) ; chercheur au sein du Projet systèmes de production et de reproduction en milieu agro-pastoral, London School, Centre international pour l'élevage en Afrique, Mopti, Mali (1979-1983).

Son parcours universitaire : Mid Career Masters, option Communication for Development, Université de Harvard (1995). Certificat d'auditeur, option sécurité alimentaire, London School of Hygiene and Tropical Medicine (1984). Maîtrise en sciences humaines, Université de Dakar (1978). S'y ajoutent des dizaines de formations de courte durée sur les techniques de planification, communication, animation, évaluation, etc.

Adam Thiam a effectué 23 consultations de courte durée (3 à 6 semaines) ces quinze dernières années pour l'Unicef, le PAIB, l'Oxfam, la SNV, la Banque mondiale, le Pnud, le CCA ONG, Succo, la BBC, la Coopération française, la Coopération norvégienne, etc.

## Congrès' du MNLA à Kidal : Confusion ou béquille ?

**Au cours de la cérémonie d'ouverture du 4eme congrès de MNLA le 30 novembre dernier à Kidal, le représentant de la Minusma qui a pris part à la rencontre s'est félicité de la présence sur les lieux "des délégations venues du Mali". Lapus, ironie ou parce que pour la Minusma, Kidal est un pays à part ?**

**E**n tous les cas, les termes utilisés par le représentant de la Minusma ont provoqué la colère et l'indignation de nombreux maliens dont les élus de la Nation, le président de la Cour Suprême et d'autres voix autorisées qui ont invité jeudi dernier la Minusma à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de notre pays.

Dans sa déclaration, l'hémicycle indique que ces propos sont contraires à l'objectif de la mission de paix et de stabilisation comme annoncé dans la résolution qui définit le mandat de la MINUSMA. « Ces propos ne sauraient être tolérés », préviennent les élus nationaux. Ainsi, ils ont condamné les propos du Chef du bureau de la mission de l'ONU à Kidal avant de dénoncer l'attitude et la position affichée par lui qui, selon l'hémicycle, est en totale contradiction avec la mission qui est la sienne. Les députés demandent au gouvernement « de mettre en garde la MINUSMA pour le comportement irresponsable de son agent ».

Par ailleurs, ils ont également saisi cette occasion pour réaffirmer leur soutien aux Forces armées maliennes, tout en exhortant le gouvernement à veiller au respect de l'intégrité territoriale auprès de tous les partenaires du Mali.

C'est à travers un Communiqué que le chef de la Minusma a réagi.

Selon lui, les propos de son représentant ne constituaient en aucun cas une atteinte à la souveraineté du Mali.

Il a aussi expliqué qu'il ne doit subsister aucun doute sur l'engagement de la Minusma à préserver l'unité du Mali et son intégrité territoriale et sa présence au congrès du MNLA est conforme à l'esprit de l'accord d'Alger.

A ses dires, l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger dont la Minusma appuie la mise en œuvre, consacre ses principes fondamentaux en son chapitre I, et les actions de la Minusma sont conduites dans le strict respect de ses impératifs et dans le cadre de son mandat comme défini par le conseil de sécurité des Nations Unies.

A en croire toujours le chef de la Minusma, la présence de son représentant au congrès du MNLA en tant que signataire de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, s'inscrit dans ce cadre et ne constitue en aucun cas une adhésion à un quelconque agenda politique d'un mouvement signataire.

Il faut rappeler au patron de la Minusma que l'Accord n'a pas été signé par des "délégations venues du Mali" et de Kidal, mais par des Maliens. Et le doute par rapport à l'engagement de la Minusma à "préserver l'Unité du Mali" est désormais (et peut être depuis longtemps) permis.

Nul n'a reproché à la Minusma de participer à un congrès d'un groupe armé à Kidal. D'ailleurs, elle a pris part à d'autres congrès et rencontres d'autres groupes armés à Kidal et dans plusieurs autres localités de la région. Seulement, quand on félicite "des délégations maliennes" d'être venues à Kidal, c'est une grave offense à la République.

Cet acte malveillant que le patron de la Minusma n'a même pas regretté, est révélateur de sa vraie personnalité et discrédite davantage, sa Mission depuis longtemps décriée pour son inefficacité.

Les leçons de cet agencement de la Minusma méritent d'être tirées. Les récents mouvements anti forces étrangères s'inscrivent dans cette dynamique. En attendant la volonté des maliens aura-t-elle le dessus sur les velléités des groupes indépendantistes et leurs complices ?

Attendons voir !

■ Ibrahim Sanogo



## Instabilité politique au Mali : Encore un remaniement ministériel sans feuille de route ?



**A**ttention, je ne suis pas commandité par un ministre qui veut rester au gouvernement, mais juste un constat et des analyses. D'ailleurs, le gouvernement issu de l'accord de gouvernance a montré ses limites. C'est normal de remanier un gouvernement, mais l'essentiel est de savoir pour quelle raison ?

Nous avons assisté à des remaniements ministériels qui n'ont eu aucun effet sur la gouvernance du pays. Monsieur le Président, remanier à l'exponentiel, vous n'aurez aucun résultat si les visions et la feuille de route ne sont pas préfinies. D'ailleurs, tout bon remaniement repose sur une vision, un programme, une feuille de route, le contexte, etc. Mais un remaniement pour faire entrer l'opposition, les religieux, la société civile autoproclamée et autres corps n'est que l'irrespect envers le peuple malien.

Monsieur le Président de la république, ouvrez votre champ de recrutement en définissant clairement les priorités et les stratégies dans les domaines de la sécurité, de la réconciliation et du dialogue, de la diplomatie géostratégique et géopolitique (ça ne veut pas dire crier fort), dans les réformes, la stabilisation économique, les humanitaires... en faisant appel aux gens qui n'ont pas forcément la famille à Bamako par le passé.

Non, ne demandez pas qui est le père du mi-

nistrable avant sa nomination. Il est de quel quartier de Bamako ? Tout le monde est fondateur d'une partie du Mali. La sphère politique s'essouffle car elle n'arrive plus à donner des bons éléments représentatifs du peuple malien et des populations exposées aujourd'hui à toutes sortes de pressions.

Le neveu n'est pas forcément le plus intelligent et le plus efficace pour cette situation et même la reconnaissance du bienfait est une valeur sociétale au Mandé. Ouvrez votre rayon de recrutement en regardant souvent en bas, car tous ceux qui sont en bas ne sont pas des mendiants et des incultes héritiers, mais ils portent mieux que ceux qui ont fait l'école des blancs et du système sang sue des Nations-Unies dont ils ne sont que les venins et les seringues. Ils ne peuvent pas apprécier le Mali. Le Mali ne se trouve pas dans une coupe de vin, mais plus précisément dans une gourde de « tiapalo » comme on le dit chez moi.

Mais le meilleur cultivateur n'est autre que celui-là qui est capable de faire la différence entre les mauvaises herbes du moment et la plante à protéger. C'est celui qui est capable de vivre dans la vie des Maliens et non dans la carapace du blanc. Alors, nous fûmes ! Le meilleur cultivateur a aussi et surtout besoin savoir le champ à cultiver, les espèces à protéger, les récoltes attendus, le bénéfice prévisionnel, la diversification des récoltes, le

moment des hautes eaux, la venue des oiseaux et des criquets, quand il faut mettre l'engrais de bonne qualité et avoir des bonnes machines. En un mot, avoir une vision claire de la production et de la protection des Maliens et des Maliennes.

Vous avez été le plus grand remanieur du pays depuis l'indépendance, mais pas certainement le meilleur remanieur gouvernemental. Alors, cette fois-ci, je propose des préalables apolitiques, mais contextuelles compatibles avec les données politiques du moment.

Je ne suis pas de l'école des blancs, mais je suis de Blomba de Ségou, le Mamelon de Sikasso, je suis Djingarayber de Tombouctou, je suis un Askia de Gao, je suis Amenokal de Kidal, je le Sigui de Kayes (pas le club sportif), je suis le Kanaga de Mopti, je suis la montagne Niena Koulou de Koulikoro, je suis Koulouba de Bamako- mon nom de famille est tout simplement sursaut national.

Voilà dans le langage que vous comprenez ma demande d'un gouvernement de sursaut national issu du dialogue ou pas. Il ne s'agit pas de l'opposition ou de la majorité, mais juste de représentativité du peuple malien avec des compétences techniques et sociales au-delà de nos humeurs, au-delà des calculs politiques et politiciens et au-delà des relations interpersonnelles.

Il nous faut un gouvernement capable de stabiliser le pays. Mais pour stabiliser un pays, faut-il comprendre ses codes, ses valeurs, ses us et coutumes. Laissons les vestes bien portées avec un morceau de tissu qu'on appelle chez eux cravate, encore moins avec un grand boubou bazin dont le coût peut construire un puits pour deux cents personnes pendant vingt ans pour un village. Laissons les belles voitures, même si nous méritons tout pour tout ce que nous faisons pour le pays. Ce n'est pas honteux d'être à dos d'âne si cela permet à mon peuple de manger à sa faim et boire de l'eau potable pour l'éternité.

Un gouvernement de sursaut national commence par un esprit de sursaut national au plus haut niveau sinon, il nous amènera dans l'abîme.

Je ne suis rien qu'un petit observateur stagiaire dans un organe de presse. Mais ma voix ressemble, du moins, j'ai la prétention que ma voix doit ressembler à celle du petit bouvier dont l'animal ne mange pas à sa faim.

■ SDF

## Lettre ouverte à M. Emmanuel Macron Président de la République Française.

■ Mon poste de secrétaire général de la FEPACI, m'oblige à un devoir de réserve. Mais l'appel irrespectueux et inacceptable de Emmanuel Macron à nos chefs d'État me fait sortir de cette réserve. Impossible de faire autrement.»

Monsieur le Président de la République Française,

Vous vous offusquez des voix africaines qui s'élèvent contre votre Etat dans la partition qu'il joue dans la tragédie que les populations du Sahel vivent. Vous exigez de vos homologues africains qu'ils fassent taire ces voix, au moment où l'expression plurielle des Français se fait entendre dans vos rues contre votre politique. Cette liberté chèrement acquise par le Peuple de France vous contraint au dialogue avec la société civile. La société civile africaine selon votre philosophie de ce continent ne mérite que la chicotte comme sous le colonialisme. Et devant vos contradic-

tions et vos conflits avec vos Pairs de l'OTAN à Londres vous trouvez une échappatoire en déversant votre courroux sur le Sahel pour vous donner une image de chef.

"L'habitude coloniale française a été préservée" dit le député Jean Paul Lecoq dans son intervention à l'Assemblée Nationale française. Et pourtant M. le Président vous avez eu une belle occasion à la cérémonie d'hommage du 2 décembre pour appeler avec élégance à une réunion de mise au point ou plus simplement en parler avec votre homologue du Mali IBK présent à ladite cérémonie.

1. Le Président

Nos voix s'élèvent contre la politique de l'Etat français parce que le doute est permis sur sa sincérité à nous aider à sécuriser nos pays dans leur intégrité territoriale et leur souveraineté.

Chaque jour que Dieu fait renforce ce sentiment de doute depuis le jour où Kidal violé, martyrisé et enfin libéré pour employer les mots du Général De Gaulle à la libération de Paris en 1944, fut fermé aux Forces Armées du Mali, à l'Etat et livré aux rebelles et à leur mouvement, le MNLA qui avait été totalement défait et éparpillé au Burkina Faso et en Mauritanie. Vous n'êtes pas sans savoir que dans ce même Kidal, votre compatriote Christophe Sivillon représentant la Minusma s'est particulièrement distingué au Congrès du MNLA où

il n'aurait pas dû se trouver. Son discours mensonger, militant pour le MNLA est une insulte à la souveraineté de notre pays.

Quelles autres preuves vous voulez?

- le 26 janvier 2012, 2 jours après le massacre de 100 soldats à Aguel hoc par le MNLA allié aux terroristes d'Ansar Eddine de Iyad Ag Aly, le Ministre des Affaires Étrangères Alain Juppé déclare sur Europe 1 Je cite; " Le MNLA est en train d'enregistrer des succès éclatants sur le terrain". La France de Sarkozy n'a pas dénoncé ce massacre.

Jean Yves Le Drian ministre de la Défense a dit sans ambages en 2013 je cite: " Je le dis pour aujourd'hui et pour demain, les touareg sont nos amis". Les visas d'entrée en France sont ouverts à toutes leurs demandes. L'Assemblée Nationale française invite et reçoit une délégation du MNLA reçu plus tard par le Parlement européen.....Les nombreux massacres au Burkina Faso, au Mali et au Niger sans aucun soutien de Barkhane au moment de l'attaque étonnent quand on sait les possibilités qu'une puissance comme la France peut avoir en ces temps de nouvelles technologies.

Mais qu'à cela ne tienne. Nos chefs d'État semblent avoir décidé d'aller à Pau où le risque d'une mobilisation des familles des soldats français morts au Mali est grand. Nous vous mettons en garde contre une telle éventualité



tout comme nous ne nous opposons pas à ce voyage de nos Présidents parce que nous savons ce dont est capable l'Etat français revanchard. Nous avons en mémoire la politique de la terre brûlée en Guinée Conakry en 1958 après le NON historique de Sekou Touré. Tout y avait été détruit.

Nous attendons de nos Présidents de poser clairement les points suivants :

1- Vous libérez Kidal comme dit

2- Vous vous expliquez sur votre refus de nous communiquer les attaques depuis leur préparation. Vous avez les outils technologiques par satellite et avec des drones pour une surveillance de tout le Sahel au mètre carré près.

3- Vous enlevez vos hommes de la gestion de la Minusma. Christophe Sivillon vient de nous éclairer sur votre parti pris. Parce que, plus que l'habitude coloniale française dénoncée par le député Jean Paul Lecoq, c'est " l'habitus colonial", une disposition d'esprit faite de complexe de supériorité et de mépris souverain à l'égard de peuples dominés, exploités par le colonialisme français, qui est créée,

cultivée et entretenue depuis des lustres au sein de la classe dirigeante française. Vous revendiquez cet héritage car nous constatons que vous ne ratez aucune occasion pour le vivifier- par plaisir et par devoir. Le show de Londres et c'est bien le cas, malgré le respect que je vous dois, en est un exemple. Il a été précédé d'un autre à l'Université de Ouagadougou et ailleurs sur les femmes africaines. Qui ne se rappelle pas de la sortie de Sarkozy à Dakar?

- 3 Vous devez respecter l'Afrique qui est si humaniste, tolérante, respectueuse et fidèle.

M. le Président,

Les dirigeants français et européens manquent- ils d'intelligence ? Ils ne comprennent pas le mieux qu'ils peuvent tirer de bonnes relations avec notre continent assurément le plus riche et le plus proche de vous par la culture et la distance. Vous avez les finances, la science et les technologies dont nous avons

besoin. Nous avons les ressources humaines (70% de nos populations ont moins de 35ans), la terre, l'eau et d'énormes potentialités dans le sous-sol toutes choses qui font de notre continent le coffre-fort du monde.

Comment ne pouvons-nous coopérer dans des échanges mutuellement avantageux et dans le respect de l'un et de l'autre. Nous ne sommes plus en 1885. Vous voulez le beurre et l'argent du beurre. Vous ne voyez même pas que nos Peuples sont debout sur les remparts pour leur liberté et pour la démocratie qui suppose des droits.

Nous attendons nos Chefs d'État pour juger de leur patriotisme et pour juger de la sincérité de la France. Et les Peuples du Sahel qui sont entrain de se mettre ensemble décideront de l'avenir de nos relations et de l'avenir de nos pays.

Très haute considération

**Sissoko cheick Oumar**  
**Cineaste et Ancien Ministre**

**SAMA**  
transfert d'argent

## Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous



## Cuisine africaine : Colloque sur la crise et droit

L'USJPB et Université luxembourgeoise unissent leur effort !

Analyser les relations dialectiques entre le droit et la crise était le mot clé de rencontre universitaire Le Luxembourg et le Mali. Sous le thème « Crise du droit et droit de la crise dans le contexte sahélien et malien », l'ouverture de ce colloque était présidée, jeudi 5 décembre 2019, par le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Massamakan Diabaté, en présence du Recteur de l'USJPB, Pr Moussa Djiré.

Co-organisé par le l'Université du Luxembourg et l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, cette activité inter-universitaire fructueuse s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération Luxembourg-Mali, signé le 5 mars 2015 a permis de réaliser d'intéressante activités d'enseignement et de recherche.

Depuis 2010, selon le représentant du de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Massamakan Diabaté, un accord de coopération lie l'Université du Luxembourg, l'université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako et l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako.

« Depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle de 2012, le Mali connaît une situation qui constitue un véritable défi au droit qui interpelle non seulement les politiques mais aussi les juristes », a-t-il déclaré.

Par conséquent, la radicalisation religieuse, les affrontements à caractère interethnique, les agressions terroristes constituent également une grave menace pour la stabilité de l'ensemble de la région ouest africaine et du Sahel, a-t-il désigné.

« Nulle intention ici de minimiser le danger terrorisme et sa place dans la crise, parce que le droit quelque part, pour de multiples raisons, a failli. Ce faisant, la crise a contribué à



éroder davantage le droit en créant plusieurs espaces non droit », a expliqué le Recteur de l'USJPB, Moussa.

Le recteur de l'USJPB a signalé que le terrorisme sera vaincu lorsque les citoyens se reconnaîtront dans l'autorité publique et se mobiliseront, aux différents niveaux. Cette reconnaissance se fera aussi travers la réhabilitation du droit et de l'Etat de droit, a-t-il ajouté.

Au cours de débats, il s'agira de prendre en compte ces relations dialectiques et se demande quelles sont les réponses que le droit peut pour permettre aux décideurs de bénéfi-

cier d'un savoir fondé à la fois sur une observation au plus près du terrain.

Pour le représentant du ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, lui a tenu à souligner que la Coopération interuniversitaire s'insère dans le troisième programme indicatif de coopération entre son pays et le nôtre. « **Ce programme bilatéral qui esquisse de grandes lignes de nos relations en matière de coopération au développement reste fondé sur la politique de travailler ensemble** », a-t-il poursuivi.

■ IBRAHIM SANOGO

## De délinquant à brillant avocat : Un enfant terrible de Laval a utilisé son amour de l'éloquence pour changer sa vie

**Habitué aux bagarres et aux vols, Fernando Belton a décidé de renverser son destin de jeune délinquant le jour où il a réalisé qu'il courait droit vers la prison. Une quinzaine d'années plus tard, il est maintenant un brillant avocat criminaliste et aide les jeunes comme lui à rentrer sur le droit chemin.**

« Si je n'avais pas eu à un moment une prise de conscience, j'aurais fini dans un gang de rue, c'est certain », affirme Me Fernando Belton, confortablement installé dans son bureau du quartier Saint-Michel où il travaille depuis un an. Cet avocat âgé de 30 ans a été élevé par sa mère avec ses quatre sœurs dans un HLM du quartier Chomedey, à Laval. « Le genre d'environnement qui pourrit les enfants » selon lui, en concentrant plusieurs pro-

blèmes de criminalité sur un petit secteur.

### Vols et bagarres

Dès l'âge de 14 ans et malgré des facilités évidentes à l'école, il multiplie les bagarres et les petits vols. Son père, tailleur, est alors installé aux États-Unis, et sa mère, qui travaille dans une manufacture de bas collants, n'est que rarement présente pour le surveiller.

« Après l'école, j'étais dans la rue avec ma petite équipe, se souvient-il. On allait voler dans les dépanneurs ou au centre commercial, on forçait les caves des gens et on prenait des téléphones ou des vélos quand on en trouvait. »

Au sein de son groupe, le jeune Fernando trouvait l'attention que ses parents n'étaient pas en mesure de lui donner, trop occupés à subvenir aux besoins de la famille.

« Il y avait ce feeling indescriptible quand tu

faisais une bêtise et que tout le monde te disait "nice job", ou quand tu te battais et que tu avais gagné ton combat. Tu étais entraîné là-dedans, c'est la force du groupe ».

Les petites bêtises de Fernando finissent d'ailleurs par lui attirer de très gros ennuis.

« Un jour, un de nos amis a énervé un grand du quartier et il nous a menacés avec son gun, raconte-t-il. On s'est tous couché par terre, c'est le genre de choses que tu n'oublies pas. »

Consciente de la pente glissante sur laquelle s'aventure son fils, la mère de Fernando finit en 2001 par l'envoyer rejoindre son père dans la banlieue de Naples, en Floride, pour le couper de ses mauvaises fréquentations.

Après une année calme et studieuse aux États-Unis, Fernando revient au Québec, et en l'espace de quelques jours renoue avec ses mauvaises habitudes.

« Je ne sais pas comment on s'est retrouvés à voler une auto avec des amis et à la conduire en ville. Au bout de quelques jours, on s'est fait arrêter par la police. »

Photo Courtoisie

Le lieutenant-gouverneur Pierre Duchesne (à droite) remet à Fernando Belton la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la Jeunesse.

### Changement



Malgré son opposition, ses parents le renvoient alors aux États-Unis, un choix qui sera décisif pour l'avenir du jeune homme.

« Tout a changé cette année-là, je me suis mis à aller à l'église chaque fin de semaine, dit l'avocat. Je voyais les ennuis de mes amis avec la police et j'ai compris que si je continuais comme ça, je risquais de finir en prison. »

À l'église, Fernando Belton joue de la musique et trouve des personnes qui l'aident à se prendre en main et l'encouragent.

## Métier noble

« Quand je suis revenu à Laval l'année suivante, j'étais dans un état d'esprit totalement différent. Des membres de gang m'ont approché pour vendre des cigarettes de contrebande, mais je leur ai dit que tout cela ne m'intéressait plus. »

Le jeune homme finit avec brio son secondaire et son cégep, puis décide de se lancer dans l'étude du droit.

« J'ai toujours aimé plaider, argumenter et m'exprimer à l'oral, expose-t-il. Je voulais aussi faire une différence, exercer un métier noble qui soit utile à la société. »

Ses études brillantes lui valent même d'être décoré en 2013 par le gouvernement québécois de la prestigieuse Médaille du lieutenant-

gouverneur pour la Jeunesse.

La musique a aidé Fernando Belton à reprendre le contrôle de sa vie lorsqu'il était jeune.

## Morale

Après avoir obtenu son barreau, Fernando Belton effectue ensuite un stage à la Cour municipale de Montréal.

« Là-bas, tu vois passer monsieur et madame Tout-le-monde. Cela m'a vraiment donné la piqûre du droit criminel et le goût d'aider ce monde-là. »

Depuis trois ans, Me Belton défend donc « monsieur et madame Tout-le-monde » en tant qu'avocat indépendant.

Et il n'hésite pas à utiliser son histoire personnelle lorsque la situation s'y prête.

« Quand je vois des jeunes qui ont fait des bêtises, je leur fais la morale, confirme Me Belton. Pas pour les dénigrer, mais pour leur dire "Voilà mon histoire, voilà où tu peux arriver si tu travailles". »

## Ambitions

Grâce aux chroniques judiciaires qu'il a longtemps effectuées sur une radio haïtienne et au bouche-à-oreille, Me Belton s'est rapidement constitué une clientèle.

Après une première année difficile, le trentenaire explique avoir triplé son chiffre d'affaires et voit l'avenir en grand.

« D'ici deux ans, je me vois diriger un grand cabinet d'avocats et plaider à la Cour suprême, confie-t-il. Je voudrais aussi fédérer des avocats haïtiens pour soutenir notre communauté. Si tu n'aides pas les tiens, qui va le faire ? »

## Un étudiant engagé et récompensé

Lors de ses études de droit à l'UQAM, Fernando Belton s'est illustré par ses nombreux engagements.

« Je faisais du bénévolat à la clinique juridique, mais aussi au Centre de recherche-action sur les relations raciales, qui aide les gens victimes de discrimination. Cela a été une période très enrichissante. »

Dans le même temps, le jeune homme participe à la poursuite menée par le juriste Daniel Turp contre le gouvernement Harper, après que le Canada s'est retiré du protocole de Kyoto. Cette activité débordante lui vaudra en 2013 la Médaille du lieutenant-gouverneur pour la Jeunesse.

« Toute ma famille était là, j'étais très fier », se rappelle-t-il.

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

## Procès pour corruption en Algérie : Saïd Bouteflika refuse de parler



Depuis le 4 décembre à Alger se tient le premier procès pour corruption d'anciens dirigeants, avec pour témoin Saïd Bouteflika, le frère de l'ex-président algérien Abdelaziz Bouteflika.

Saïd Bouteflika est entré dans la salle du tribunal un peu après 17h, entouré de membres des forces d'intervention de la gendarmerie. Le frère de l'ancien président avait été condamné à 15 ans de prison au mois de septembre par le tribunal militaire de Blida pour complot contre l'autorité de l'État. Il fait

partie de ceux que le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah appelle « la bande, la mafia ». Aujourd'hui durant le premier procès pour corruption d'anciens dirigeants, il paraissait comme témoin. Le juge l'a interrogé sur le fait qu'il aurait demandé à des hommes d'affaires de réunir de l'argent pour financer la campagne du cinquième mandat de son frère, Abdelaziz Bouteflika, en début d'année. Saïd Bouteflika a été interrogé sur la somme d'argent et sur les instructions qu'il a données, mais le frère de l'ancien président n'a pas dit un mot.

### Le « patron des patrons » impliqué

Ce matin, Ali Haddad, l'ancien « patron des patrons » comparait aussi au tribunal. L'homme d'affaires est accusé de financement illégal de la campagne d'Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat. Il avait été mis en cause, jeudi, lors du deuxième jour du procès par un autre homme d'affaires, Ahmed Mazouz, qui affirmait que c'est Ali Haddad qui récoltait bien l'argent pour le soutien à la campagne de ce cinquième mandat.

Ali Haddad a expliqué ce matin au tribunal que le 6 février dernier, Saïd Bouteflika lui avait demandé de récupérer l'équivalent de 6 millions d'euros au siège de campagne et de les mettre à l'abri dans les locaux de sa propre entreprise. C'est cette déclaration ce matin qui a poussé le procureur à demander la comparution de Saïd Bouteflika comme témoin.

Selon les témoignages de ce troisième jour d'audience, ce sont bien des hommes d'affaires, dont certains avaient obtenu des autorisations pour lancer une activité de montage automobile, qui ont financé la campagne du cinquième mandat. Aujourd'hui, toutes ces auditions au tribunal se sont déroulées sous le regard des caméras de télévision. Le réquisitoire du procureur doit avoir lieu ce dimanche.

## Nucléaire coréen : Pyongyang dit avoir mené «un test très important»

La Corée du Nord a annoncé ce dimanche 8 décembre avoir mené un « essai très important » depuis sa base de lancement de fusées de Sohae. Il s'agit probablement d'un essai au sol de moteur de fusée, selon les analystes. Un essai qui vise à accroître la pression sur Washington.



Selon l'agence officielle nord-coréenne, le test a eu lieu ce samedi 7 décembre dans l'après-midi et aura pour effet de « changer [le] statut stratégique » du pays. Si le régime n'en dit pas

plus, cela fait plusieurs jours que les analystes, sur la base de photos satellites, estimaient qu'un essai de moteur de fusée, au sol, était en préparation.

## UFOA U20 : Le Sénégal s'adjuge le trophée



Les rideaux sont tombés ce samedi sur la deuxième édition du tournoi de l'Union des Fédérations Ouest Africaine (UFOA) réservé au moins de 20 ans. En finale, le Sénégal s'est imposé (0-2) contre le Mali au stade Général Lansana Conté de Nongo.

Depuis le 24 novembre dernier, la Guinée abrite la deuxième édition du tournoi UFOA des U20 de la Zone A. Cette compétition qui a regroupé sept pays (la Guinée, pays hôte, le Sénégal, le Libéria, la Mauritanie, la Gambie, la Sierra Léone et le Mali) s'est jouée sur deux stades : le 28 septembre et Général Lansana Conté de Nongo.

En marge de la finale jouée samedi soir, c'est l'équipe du Sénégal de Youssouf Dabo qui s'est imposée au terme de la rencontre face aux juniors du Mali. Grâce à des buts de Pape Matar Sarr (17') et un CSC de Lassine Tangara (54'), le Sénégal finit au sommet et succède donc à la Gambie qui a joué plus tôt la petite finale contre la Sierra Léone. Dans ce match, c'est la Gambie qui a terminé troisième (0-0 ; 7-8 TAB).

## Coupe CAF/Jour 2 : Un petit Djoliba engrange les trois points

La délivrance est arrivée à 17 : 50 avec le coup de sifflet final de l'arbitre central. Score étriqué : 1 à 0. Ce fut pénible. Surtout que les sud-africains ont touché le bas du poteau droit du portier aux dernières minutes. Les statistiques du match, de leur côté, montrent que les Rouges n'ont pas été transcendants.

Faut-il s'en inquiéter outre mesure ? Pas vraiment pour qui sait que Heremakono a toujours la peine à domicile. Il faut croire que le Djoliba va gagner contre le Bid Vest au retour avec plus de facilité : le Djoliba joue toujours mieux à l'extérieur.

Ceci dit, le contrat de ce dimanche 8 décembre, dans le cadre de la deuxième journée de la Coupe CAF, phase de groupe, est rempli. Il y avait trois points en jeu et les nôtres les ont enlevés. Rejoignant ainsi le Horoya à la tête du Groupe C au nombre des points, mais en

deuxième place (pour cause de goal average). C'est à la 30e minute de la première mi-temps que le nigérien Boubacar TALATOU a marqué l'unique but de la rencontre. Le Djoliba a eu 12 tirs, dont trois cadrés contre respectivement 10 et 3 pour l'adversaire. La possession de ball était de 35% contre 65% pour les visiteurs. Le Djoliba a fait 276 passes avec une précision de passe de 64%. Pour les visiteurs, les données étaient de 490 et de 75%. Les nôtres ont commis 14 fautes contre 10 pour l'adversaire. Pour en arrêter là, les Rouges ont eu 1 misérable corner. Mais, 6 pour les Blancs sud-africain.

Donc, c'est vraiment un petit Djoliba qui a gagné hier au Stade du 26 Mars. La journée 3 va les mettre en face du Horoya. Une autre paire de manche.

■ Amadou TALL



## Mohamed Saïba Soumano, ancien président des supporters du stade malien de Bamako: “Le samedi 5 décembre 2009, quelle joie, quel souvenir, quel bonheur

**L**e samedi 05 décembre 2009, partagé et entre la peur des signes indiens et l'espoir de remporter un trophée continental d'envergure, le public sportif stadiste s'est confondu avec toute la nation malienne, pour réclamer haut et fort cette coupe de la Caf, en présence du président de la République. Oh que c'était dur et presque impossible car il faut remonter d'abord deux buts, et ensuite, espérer la victoire finale face à une des meilleures équipes du continent : l'Entente de Sétif d'Algérie.

Les quarante-cinq premières minutes passées, l'espoir de réaliser ce qui semblait impossible s'amenuisait de plus en plus. Tout ce beau public commençait à croire à la malédiction du

football malien, qui voit s'échapper un trophée ô combien convoité sur ses propres terres quand tout à coup, Bakary Coulibaly (Bako) ouvrit le score pour le Stade.

L'espoir renaissait avec ce but, si bien que les onze gladiateurs poussaient, continuaient à pousser jusqu'à obtenir le but égalisateur sur un penalty libérateur transformé par Ousmane Bagayoko, qui du reste, était pressé d'attendre les médecins descendus sur la pelouse pour évacuer son jeune coéquipier Abdoulaye Sissoko (Woulo), se transforme en brancardier en l'espace de quelques secondes pour gagner du temps. Dès lors, les nôtres ont cru au rêve qu'ils ont toujours nourri et qui semblaient impossible il y a peu, notamment celui de rem-

porter un trophée continental.

Dernière sueur froide à quelques encablures du terme de la partie, quand les Algériens ont manqué de peu d'annihiler les espoirs d'un public du stade omnisport Modibo Kéïta dans ses beaux jours. Les Dieux du stade étaient avec nous.

A la fin du temps règlementaire, les deux équipes devaient faire face à l'épreuve fatidique de tirs aux buts pour les départager, quand le gardien de but, Soumbeyla Diakité, se montra hautement impérial en stoppant trois essais algériens, envoyant du coup le Stade Malien de Bamako et tout le monde footballistique malien au sommet du football africain.

Cette consécration du Stade Malien de Bamako a permis au Mali de gagner des places qualificatives dans les compétitions africaines, si bien que le nombre de participants et passé de deux à quatre dont respectivement deux pour la ligue des champions et deux pour la Coupe Caf.

Dix ans sont passés, le public sportif stadiste reste nostalgique de cette époque de gloire. Nous osons espérer vivre plusieurs autres 5 décembre, pour le bonheur du football Malien.





## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Si une certaine pression pesait sur vos épaules ces derniers temps, tout se calme et tout redevient beaucoup plus positif ! On peut dire qu'aujourd'hui c'est une belle journée sur le plan professionnel. On vous propose un changement de direction.

Ouf ! Vous pouvez souffler, vous attaquez le dernier jour du mois en vous félicitant, car vos finances ne sont pas dangereusement dans le rouge. Vous avez lutté pour ne pas tomber dans les dépenses compulsives, vous êtes fier de vous.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Ami Taureau, si vous utilisez les mathématiques, ou des connaissances scientifiques dans votre métier, vous allez décrocher le jackpot aujourd'hui ! En effet, l'amas planétaire Lune-Mercure-Vénus va dérouler le tapis rouge à votre carrière...

Dans votre signe, Mercure vous fera cocher toutes les cases qui vous conduiront à la bonne santé financière... Aujourd'hui, ami Taureau, vous ne plaisantez pas du tout avec l'argent ! Pour autant, vous n'en ferez pas non plus une obsession... Ouf !



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Par contre c'est dans ce domaine que vous pourrez donner libre cours à votre créativité débordante. Des idées géniales vont venir à votre conscience et vous pourrez ainsi canaliser votre énergie en exprimant positivement ce qui sort de vos profondeurs intérieures.

Le noeud nord en Cancer vous parle d'acceptation de soi et de vos richesses. Il peut s'agir aussi de vos richesses intérieures. Vous devez faire un travail de nettoyage intérieur des vieilles mémoires obsolètes. Reprenez le pouvoir sur votre vie.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous passerez à l'action après avoir évalué la situation. Votre force reposera sur une alliance de tact et d'aplomb. Vous alternerez des phases de travail en équipe avec d'autres en solo, un équilibre indispensable à vos yeux pour faire du bon boulot.

Vous ferez preuve d'une incroyable intuition à laquelle s'ajoutera un instinct infaillible pour réaliser de bonnes affaires. Dans l'instant, vous capterez si le projet est fiable et quel profit vous pourrez en tirer. Vous userez de la chance sans en abuser.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Votre meilleur atout reste avant tout votre disponibilité. Votre organisation permet à vos activités de s'épanouir, votre évolution professionnelle se fait dans des conditions favorables. Rien à redire, à part, continuez les efforts !

Les planètes annoncent de bons retours sur investissement, votre argent fait des petits, vous n'aurez plus qu'à compter les retombées d'ici quelque temps. La bonne nouvelle vous enchante, dans votre tête vous commencez à vous faire des plans.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Aider les collègues qui éprouvent des difficultés, la réponse est oui ! Faire leur travail, la réponse est non ! Chez vous, ami Vierge, la bonté commence avec le b de bonté et non avec le b de bêtise... Que ce soit bien clair entre vous et eux ! C'est par l'action énergique que vous allez vous occuper de vos affaires. Vous allez pourvoir vous-même à vos nécessités financières. Grâce à l'intervention de Vénus, vous allez affirmer votre esprit d'entreprise et garder la mainmise sur vos possessions...



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Si vous avez un travail créatif ou artistique, ce sera une très bonne journée pour vous car l'imagination voisinera avec les bonnes intuitions. Vos idées seront sans aucune limite. Vous aurez un feeling certain et très prononcé pour l'esthétique de très bon goût.

De l'argent caché pourrait vous apparaître au grand jour et vous créer une assez bonne surprise. Vous n'avez jamais soupçonné que de telles situations puissent vous arriver. Vous n'en revenez pas. Quelle chance vous avez !



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Il vous restera encore quelques tracasseries à régler, qui causeront un léger retard dans vos activités, mais qu'à cela ne tienne : vous aurez de l'énergie à revendre et une détermination à toute épreuve. Une fois terminées, vous aurez le champ libre.

Ce sera par votre savoir-faire que vous récolterez des euros, tant en négociant qu'en recourant au système D. Par ailleurs, Mercure dans votre signe récompensera les actions que vous aurez menées par le passé. Vous serez gratifié grâce à vos mérites.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Vous n'hésitez pas à exprimer vos attentes, votre hiérarchie vous écoute attentivement, c'est un point très positif, cela veut dire que vos demandes sont prises en considération. Vous êtes un élément fort pour votre entreprise, c'est valorisant.

Vous ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Aujourd'hui, vous regorgez de bonnes idées, si votre situation financière reste encore sous surveillance, vous n'hésitez pas à dépenser un peu d'argent si vous en avez envie, mais vous restez prvoyant.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Vous aurez du mal à croire en vos chances. En fait, vous ne cesserez pas de penser à l'évolution de votre carrière... Vous avez un talon d'Achille dans votre activité professionnelle : le manque de polyvalence ! Vous ne ferez rien pour que cela change...

Si l'argent était un carburant, vous seriez en panne sèche ! Votre esprit ne sera pas très alerte. Du coup, vous ne serez pas en mesure de faire preuve de savants calculs financiers, notamment ceux qui vous permettraient de faire des économies...



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

La Lune noire en maison 2, vous oblige à revoir en profondeur les bases de vos revenus. De profonds changements sont à prévoir. Il faut repartir sur des bases plus saines mieux adaptées à la situation actuelle.

Vos revenus étant tributaires de votre métier. C'est par là qu'il faut commencer à réformer. Si vous ne faites pas les changements nécessaires, le destin va vous envoyer des situations qui vont vous forcer à le faire.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vos mises au point feront leur effet, d'autant plus que vous ne serez pas coutumier du fait. On vous regardera différemment et vos adversaires comprendront qu'ils devront composer avec vous au lieu de vous glisser des peaux de bananes sous les pieds.

Votre intuition ne vous aura pas trompé et ce sera triomphant que vous annoncerez cette bonne nouvelle pécuniaire à vos proches. Ils auront peut-être encore des doutes sur votre succès financier, mais s'inclineront, admiratifs, devant cette évidence.

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**